

La qualité de vie et le bien-être à l'école en France : quelle place dans les textes institutionnels ?

Nguyen Thuy Phuong*

en lien avec Agnès Florin^o et Philippe Guimard^o

* ATER à l'Université Paris Diderot, Chercheuse associée à l'ERHISE (Université de Genève)

^o Université de Nantes, CREN-EA2661

Novembre 2016

Contribution dans le cadre du rapport du Cnesco sur la qualité de vie à l'école, à paraître en 2016.



cnesco
conseil national
d'évaluation
du système scolaire

Ce document s'inscrit dans une série de contributions qui seront publiées en 2016 par le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) dans le cadre d'un rapport scientifique sur la qualité de vie à l'école.

Les opinions et arguments exprimés n'engagent que les auteurs de la contribution.

Disponible sur le site du Cnesco : <http://www.cnesco.fr>

Publié en Novembre 2016
Conseil national d'évaluation du système scolaire
Carré Suffren - 31-35 rue de la Fédération
75015 Paris

Table des matières

Résumé	6
Introduction	7
I Méthodologie	9
II Textes législatifs et réglementaires	9
1 Code de l'éducation	9
2 Rapport Annexe de la Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République	9
3 Autres textes de loi	10
III Textes ministériels	11
1 Circulaires de rentrée	11
2 Autres circulaires	14
3 Mission interministérielle "Enseignement scolaire"	16
4 Accords	17
5 Discours	18
IV Projets académiques	19
1 Bien-être	19
2 Qualité de vie	21
V Formation initiale	21
1 Textes	21
2 Programmes et colloques	21
VI Formation continue	22
1 Plan national de formation (PNF)	22
2 Priorités nationales DGESCO	23
3 Plans académiques de formation	23
VII Guides pratiques	24
1 Ministère de l'Éducation nationale (2013b) : Une école bienveillante face aux situations de mal-être des élèves - Guide à l'attention des équipes éducatives des collèges et des lycées	25
2 Site internet Climat scolaire	25
3 Ministère de l'Éducation nationale (2013a) Guide - Agir sur le climat scolaire à l'école primaire et Ministère de l'Éducation nationale (2014a). Guide - Agir au collège et au lycée	25

4	Ministère de l'Éducation nationale (2014b) : Guide pour une justice scolaire préventive et restaurative dans les établissements scolaires du second degré	26
5	Ministère de l'Éducation nationale (2015) : Guide de la prévention de la cyberviolence entre élèves	27
VIII	Rapports, dossiers et notes d'analyses	27
1	Rapports et dossiers IGEN et IGAENR	27
2	Rapports et notes DEPP	29
3	Autres rapports et notes d'analyse	30
4	Dossiers de presse	33
IX	Bien-être et qualité de vie dans les systèmes éducatifs étrangers	34
1	Concepts	34
2	Australie	35
3	Espagne	39
4	États-Unis	42
5	Finlande	47
6	Royaume-Uni	49
X	Conclusion	52
1	La situation française	52
2	Comparaison avec l'étranger	54
	Bibliographie	56

Résumé

Ce rapport analyse la façon dont les notions de "qualité de vie" et "bien-être" à l'école sont abordés dans les différents types de textes officiels en France : outre les textes législatifs et réglementaires, ont été étudiés les accords officiels, les discours ministériels, les projets académiques, les plans de formations et les guides et rapports issus des institutions.

Le terme de "bien-être" est employé régulièrement dans les textes officiels traitant de l'éducation, mais avec une fréquence assez faible et dans des contextes qui varient fortement d'un document à l'autre. Avant 2012, le bien-être à l'école est exclusivement associé aux questions de santé physique des élèves : médecine, éducation physique et sportive, éducation à la santé. À partir de 2012, le concept de "climat scolaire", adopté par de nombreuses institutions éducatives au niveau international, apparaît en force dans les textes officiels français sur l'éducation. De façon parallèle, la notion de bien-être s'étend alors au bien-être dit "subjectif" : on prend désormais en compte ses composantes psychologiques et environnementales. Le bien-être, tout en restant associé à la santé, est maintenant cité dans les questions de climat scolaire : violence, harcèlement, discriminations, justice scolaire, gestion des conflits. Il est aussi évoqué - mais plus rarement - dans ses dimensions non sécuritaires, telles que le décrochage scolaire ou le développement personnel de l'élève. Le terme de "qualité de vie" est quant à lui rarement utilisé au sujet des élèves, et un peu plus au sujet des enseignants et de la communauté éducative. De façon générale, bien-être et qualité de vie ne sont pas définis dans les textes officiels français comme des concepts opérationnels autonomes, mais présentés soit comme un objectif général, au demeurant assez vague, soit comme un élément parmi d'autres de politiques visant à résoudre des problèmes spécifiques.

L'analyse de la notion de bien-être et de qualité de vie à l'école dans les systèmes éducatifs de cinq pays étrangers (Australie, Espagne, États-Unis, Finlande et Royaume-Uni) montre une grande diversité de situations. Seule la Finlande fait du bien-être à la fois un objectif explicite de l'éducation et une condition de l'éducation, et ce au niveau national. Dans les quatre autres pays, la notion de "bien-être" est, comme en France, diluée dans d'autres thématiques : santé, climat scolaire, sécurité, discriminations... La notion de qualité de vie est généralement absente. En revanche, les approches holistiques de type "whole school" ainsi que les programmes dédiés à l'apprentissage social et émotionnel (Social and Emotional learning, Personal Social and Health Education) sont maintenant courantes dans certains pays. L'implication de la communauté (élèves, parents, personnels de l'éducation, quartier, village...) dans la santé et le bien-être des élèves s'avère aussi plus développée dans ces pays qu'en France.

La qualité de vie et le bien-être à l'école en France : quelle place dans les textes institutionnels ?

Introduction

Les notions de bien-être et de qualité de vie à l'école se situent à l'intersection de deux ensembles de problématiques.

Le premier est celui du bien-être des populations, et plus particulièrement des enfants. En 1989, la *Convention relative aux droits de l'enfant* adoptée par les Nations Unies accorde au bien-être des enfants une place importante. Il faut noter ici la complexité et parfois l'ambiguïté du terme "bien-être" : un rapport de l'[UNICEF \(2007\)](#) analyse le bien-être des enfants des pays riches via six dimensions : bien-être matériel, santé et sécurité, bien-être éducationnel, famille et relations entre pairs, comportements et risques, et bien-être subjectif. Le "bien-être éducationnel" dont il s'agit ici est essentiellement une mesure de la réussite scolaire, le bien-être perçu de l'élève à l'école étant pris en compte dans le "bien-être subjectif" ("subjective well being"). Dans les pays de l'OCDE, le bien-être des enfants est l'une des grandes priorités des politiques publiques et ses indicateurs couvrent six dimensions : le bien-être matériel, le logement et l'environnement, l'éducation, la santé et la sécurité, les comportements à risque, et la qualité de la vie scolaire ([OCDE, 2009](#)).

Le second ensemble de problématiques est la réussite des systèmes éducatifs. Dans un système éducatif pensé prioritairement comme un outil destiné à la transmission des savoirs, la réussite de ce système est mesurée d'abord via les performances scolaires des élèves, comme c'est le cas en France¹.

Les leviers de nature contextuelle, tels que le bien-être des élèves et leur qualité de vie à l'école, restent subordonnés à des leviers connus pour agir directement sur la performance. Ainsi, la question de l'aménagement des programmes et du temps scolaire est une préoccupation récurrente des pouvoirs publics depuis le milieu du XIX^e siècle, quand il devint apparent que des élèves "surmenés" ne pouvaient être efficaces sur le plan scolaire.

Cette priorité a été remise en question en 1989 dans la *Convention relative aux droits de l'enfant*, qui stipule que l'éducation doit "favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques". Dès lors, les politiques éducatives ont intégré progressivement les questions de bien-être, considérées à la fois comme leviers de la réussite scolaire mais aussi comme facteurs du développement social et affectif de l'enfant en tant que personne, en non plus

1. Annexe de la Loi de finances 2015 :

- Objectif 1 du Programme 140 Enseignement scolaire public du premier degré : Conduire tous les élèves à la maîtrise des connaissances et compétences du socle commun exigibles au terme de la scolarité primaire ;
- objectif 1 du Programme 141 Enseignement scolaire public du second degré : Conduire le maximum de jeunes aux niveaux de compétences attendues en fin de formation initiale et à l'obtention des diplômes correspondants.

en tant que simple apprenant. En France, la loi d'orientation sur l'éducation de 1989 marque ainsi un tournant en plaçant l'élève au centre du système et en affirmant que l'éducation doit permettre à chacun "de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté" (Article 1).

La synthèse qui suit a pour objectif de montrer si cette évolution conceptuelle, en ce qui concerne plus particulièrement les notions de bien-être et de qualité de vie, a trouvé depuis sa traduction dans les textes officiels. Ce rapport, dans un premier temps, expose la méthodologie dans le choix de textes officiels. Dans le second temps, nous traitons l'analyse du contenu de différents types de textes officiels. Et finalement, nous présentons les comparaisons internationales en la matière.

I Méthodologie

Le thème de cette revue de question portant sur les textes institutionnels, la recherche des textes a porté exclusivement sur ceux produits par les institutions officielles : textes de lois et textes issus des ministères et de leurs différents services. Nous avons inclus des rapports, des articles et des notes de synthèse rédigés par des personnels des ministères ou commandités par l'État. En revanche, n'ont pas été inclus des rapports et des travaux rédigés par des chercheurs hors d'une commande officielle.

La recherche des textes a été réalisée sur les sites internet en accès public du Ministère de l'Éducation nationale et d'autres ministères², ainsi que sur d'autres sites officiels : Legifrance, sites des académies, sites des ESPE, Documentation française. En ce qui concerne l'étranger, nous avons consulté les sites de l'OCDE et de l'UNESCO ainsi que ceux des ministères ou services de l'éducation des pays traités.

II Textes législatifs et réglementaires

1 Code de l'éducation³

Les termes "bien-être" et "qualité de vie" sont pratiquement absents du Code de l'éducation.

a) Article R421-58 consacré à l'organisation financière des collèges et des lycées

Cet article précise que la section de fonctionnement du budget de ces établissements doit individualiser : "... les actions éducatives liées à la vie scolaire, l'éducation à la santé et à la citoyenneté, la qualité de vie et les aides diverses des élèves et étudiants, à l'exception des bourses nationales."

b) Article L321-2 sur l'enseignement du premier degré

L'article indique que la formation dispensée dans les classes enfantines et maternelles vise à "l'éveil de la personnalité des enfants, stimule leur développement sensoriel, moteur, cognitif et social, développe l'estime de soi et des autres et concourt à leur épanouissement affectif". Ces éléments ne sont pas repris pour l'enseignement du second degré et les autres niveaux d'enseignement.

Dans les autres articles du Code, le bien-être et la qualité de vie ne sont abordés que de façon indirecte, via des problématiques spécifiques : dispositions pour les enfants et adolescents handicapés (L112-1 et suivants), promotion de la santé (L121-4-1). Le Titre 1 du Livre V "*Vie scolaire*" est consacré aux droits et obligations des élèves, avec un volet répressif reprenant les dispositions du code pénal contre le bizutage (L511-3). Le Titre IV consacré à la santé ne mentionne pas les questions de bien-être.

2 Rapport Annexe de la Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

Si les articles de la loi sur la refondation ne mentionnent pas le bien-être et la qualité de vie, ces notions sont présentes dans le rapport annexe signé du Président de la République. Le bien-être apparaît d'abord

2. Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Ministère de la Fonction publique, Ministère délégué chargé du Budget, Premier Ministre.

3. Version consolidée en mai 2016.

en filigrane dans les premiers paragraphes, puis de façon explicite dans les paragraphes traitant de la santé et du climat scolaire.

"La refondation a pour objet de faire de l'école un lieu de réussite, d'autonomie et d'épanouissement pour tous ; un lieu d'éveil à l'envie et au plaisir d'apprendre, à la curiosité intellectuelle, à l'ouverture d'esprit, à l'éducation au sensible ; un lieu où il soit possible d'apprendre et d'enseigner dans de bonnes conditions ; un lieu de sociabilisation permettant de former des citoyens et des jeunes qui pourront s'insérer dans la société et sur le marché du travail au terme d'une orientation choisie ; un lieu sachant transmettre et faire partager les valeurs de la République (...)" . "La promotion de la santé favorise le bien-être et la réussite de tous les élèves (...)" .

"La sécurité et, de façon plus précise, les conditions d'un climat scolaire serein doivent être instaurées dans les écoles et les établissements scolaires pour favoriser les apprentissages, le bien-être et l'épanouissement des élèves et de bonnes conditions de travail pour tous."

3 Autres textes de loi

Arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013 Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

Ce référentiel définit 14 compétences communes à "tous les professeurs et personnels d'éducation". Cette liste est reprise dans de nombreux textes, dossiers, vadémécums, livrets d'accueil etc. destinés aux personnels. Elle sert aussi de cadre aux programmes de formation.

La compétence n°6 *Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques* est décrite comme suit. Le bien-être est mentionné dans le paragraphe consacré à la sécurité.

- Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés ;
- éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative ;
- apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle ;
- se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes ;
- contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance ;
- contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution ;
- respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage ;
- respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

Textes divers

Les textes de lois suivants, sans traiter explicitement du bien-être, relèvent de thématiques que l'on peut rattacher au bien-être des élèves (et occasionnellement des personnels).

- Loi n°2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique ;
- loi n°2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale ;
- loi n°2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale ;
- loi n°2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école ;
- loi n°2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances ;
- loi n°2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance ;
- loi n°2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance ;
- loi n°2013-108 du 31 janvier 2013 abrogeant des dispositions de la loi n°2010-108 du 28 septembre 2010 relative à l'absentéisme scolaire ;
- loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République ;
- loi de finances du 28 décembre 2013, article 124 (dispositions spécifiques relatives aux accompagnants des élèves en situation de handicap) ;
- décret n°2010-99 du 27 janvier 2010 sur l'organisation et le fonctionnement des EPLE, codifié aux articles R. 421-42 et suivants du code de l'éducation ;
- décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles ;
- décret n°2014-457 du 7 mai 2014 portant autorisation d'expérimentations relatives à l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires ;
- décret n°2014-522 du 22 mai 2014 relatif aux procédures disciplinaires dans les établissements du second degré.

III Textes ministériels

1 Circulaires de rentrée

S'ils sont occasionnellement présents auparavant, les termes "qualité de vie" et "bien-être" entrent dans le vocabulaire des circulaires de rentrée en 2013, parallèlement à la promulgation de la loi sur la refondation scolaire, dans le sillage du concept de "climat scolaire" apparu un an plus tôt.

Circulaire n°2007-011 du 9-1-2007. Préparation de la rentrée 2007

Le terme "bien-être" apparaît pour la première fois dans une circulaire de rentrée en 2007 dans un paragraphe consacré à "l'égalité des chances par une éducation à la santé renforcée". "Le milieu scolaire doit constituer également l'espace au sein duquel l'on doit veiller au bien-être de tous les élèves et les

accompagner dans la construction de leur personnalité individuelle et collective."

Il apparaît ensuite en 2010 et en 2011, toujours dans un contexte lié à la politique de santé. Il est alors un objectif autonome ou parallèle à la réussite scolaire.

Circulaire n°2010-038 du 16-3-2010. Préparation de la rentrée 2010

"Pour la réussite scolaire et le bien-être des élèves, il est nécessaire de mettre en œuvre dans chaque école et établissement un projet éducatif de santé construit et structuré."

Circulaire n°2011-071 du 2-5-2011. Préparation de la rentrée 2011

Cette circulaire précise les points suivants :

"Le programme pour la santé des élèves 2011-2015 constitue un des éléments d'une politique éducative globale qui vise au bien-être et à la réussite scolaire des élèves (...)."

"En complément de l'enseignement obligatoire de l'EPS, la pratique sportive à l'école doit être développée afin d'approfondir les apprentissages et d'améliorer la vie scolaire et le bien-être des élèves (...)."

"Cette expérimentation⁴ offre la possibilité aux élèves de vivre une organisation nouvelle de la journée scolaire et vise l'amélioration de leur bien-être et de leur santé par une pratique sportive régulière."

Circulaire n°2012-056 du 27-3-2012. Orientations et instructions pour la préparation de la rentrée 2012

Cette circulaire ne mentionne ni le terme "bien-être" ni le terme "qualité de vie". En revanche, elle introduit dans son annexe la notion de "climat scolaire", qui est désormais considéré dans les objectifs d'amélioration, en tant que levier d'action de la performance scolaire.

Établir un climat scolaire propice à l'apprentissage

Le climat scolaire est décliné en quatre thèmes que l'on pourrait qualifier de "sécuritaires" : lutte contre le harcèlement, absentéisme, procédures disciplinaires et sécurité des établissements. Chacun de ces thèmes fait l'objet d'une politique spécifique :

- harcèlement : Plan national d'action mis en œuvre en 2011, campagne nationale en 2012 (formation des personnels, outils pédagogiques, etc.);
- absentéisme : Circulaire n°2011-0018 du 31 janvier 2011 (prévention, suivi, sanctions);
- procédures disciplinaires : Décret n°2011-728 du 24 juin 2011 relatif à la discipline dans les établissements d'enseignement du second degré (réforme des procédures disciplinaires);
- sécurité des établissements : Circulaire N°2006-125 du 16 août 2006 Prévention et lutte contre la violence en milieu scolaire.

Le climat scolaire apparaît aussi dans deux autres objectifs plus généraux : la personnalisation des parcours scolaires et l'engagement des lycées dans la vie de leur établissement.

Mettre la personnalisation au service de l'égalité des chances

4. "Cours le matin, sport l'après-midi"

"Le décrochage entre pédagogie et vie scolaire permet l'instauration d'un climat scolaire apaisé dans les établissements et dans les classes pour favoriser les apprentissages."

Soutenir l'engagement de la communauté éducative

"Au lycée, la participation des élèves à la vie de leur établissement est encouragée. Elle contribue efficacement à l'apprentissage de la responsabilité et à l'amélioration du climat scolaire."

Circulaire n°2013-060 du 10-4-2013. Circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013

Ce n'est que dans cette circulaire que le terme de "bien-être" apparaît hors du contexte de la santé et que le terme de "qualité de vie" apparaît pour la première fois. Les deux notions sont alors désignées comme faisant partie des objectifs de la refondation scolaire. Le bien-être des élèves est associé au maintien d'un bon climat scolaire (vu sous l'angle sécuritaire : harcèlement, violences et notamment violences sexistes) ainsi qu'à la politique de prévention du décrochage scolaire. Son amélioration implique la sensibilisation des personnels. Le bien-être des personnels est également évoqué. "Mais des moyens supplémentaires ne peuvent produire leurs effets que s'ils coïncident avec une évolution en profondeur des pratiques professionnelles et une amélioration significative du bien-être à l'école. La refondation est donc bien, dans sa définition même, une réforme pédagogique majeure, qui fait de la qualité le cœur de ses enjeux : qualité de la formation des personnels, qualité du contenu des enseignements, qualité des organisations et des dispositifs scolaires, qualité des pratiques pédagogiques, qualité des apprentissages, qualité de vie des élèves durant leur scolarité, qualité de la relation avec les familles et l'ensemble des acteurs de la réussite éducative (...)."

"L'ensemble des personnels des collèges, des lycées et des CIO doivent être sensibilisés à leur rôle déterminant pour favoriser la persévérance scolaire et le bien-être à l'école (...)."

"Un climat scolaire serein est indispensable au bon déroulement des apprentissages et, plus largement, au bien-être des élèves et des personnels. Face à des problématiques complexes, il est donc nécessaire d'apporter des réponses diversifiées, de manière à avoir une action à la fois rapide et de long terme. Les équipes d'établissement, renforcées pour certaines par la mise en place des assistants de prévention et de sécurité, devront se mobiliser autour de certains axes de travail en particulier : la gestion de situations de crise, la prévention du harcèlement et des violences sexistes entre élèves, l'action sur le climat scolaire (...)."

"Cette sensibilisation de tous les personnels au sein des établissements permettra, d'une part, de prévenir le décrochage scolaire et, d'autre part, d'œuvrer en faveur du bien-être des élèves à l'École."

Circulaire n°2014-068 du 20-5-2014. Préparation de la rentrée scolaire 2014

La circulaire de 2014 reprend globalement les concepts de celle de 2013. Le terme "bien-être" apparaît comme précédemment, mais pas le terme "qualité de vie". On peut remarquer l'apparition du concept de "politique de bien-être" devant permettre de lutter contre le décrochage scolaire.

"L'action sur le climat scolaire est déterminante pour la réussite scolaire et le bien-être des élèves."

"Développer une politique de bien-être à l'école, mieux comprendre la situation de chaque élève et lui permettre, si nécessaire, de conserver et de développer une relation positive avec l'apprentissage et avec l'école font partie d'une stratégie globale pour cultiver la persévérance scolaire."

Circulaire n°2015-085 du 3-6-2015. Circulaire de rentrée 2015

Le terme "qualité de vie" est employée de nouveau en 2015, cette fois dans un passage concernant la réforme des rythmes scolaires. Le terme "bien-être" réapparaît lui-aussi, associé de nouveau à la prévention du décrochage scolaire, mais aussi l'égalité entre les sexes.

"Pour que les élèves puissent profiter au mieux de l'aménagement des temps d'apprentissage, les emplois du temps à l'école sont réorganisés pour situer ces derniers dans les moments où la capacité d'attention des élèves est la plus grande et instaurer une bonne qualité de vie dans l'école."

"La réussite de tous les élèves est subordonnée à l'installation durable d'une culture de l'égalité entre les sexes et du respect mutuel qui garantit à chaque élève, fille ou garçon, un traitement égal et une même attention portée à ses compétences, son parcours scolaire, sa réussite et son bien-être."

"Il s'agit en particulier de travailler ensemble à réduire les écarts de réussite scolaire et le nombre de décrocheurs, à améliorer le bien-être des enfants et des jeunes dans le quartier et à assurer la participation des parents."

Circulaire n°2016-058 du 13-4-2016. Circulaire de rentrée 2016

Le "bien-être" est employé deux fois dans la circulaire 2016, d'abord dans un paragraphe consacré à l'environnement scolaire mais très axé sur l'hygiène et la santé, puis dans un paragraphe consacré aux situations de risque majeur (accidents et situations d'urgence). Le terme "qualité de vie" est absent.

"L'environnement scolaire, qui relève de la responsabilité de toute l'équipe éducative, influe sur l'hygiène, la santé et le bien-être individuel et collectif des élèves (...)"

"Les élèves peuvent ainsi, dès le primaire, développer une culture de la prévention du risque en prenant progressivement conscience et connaissance de leur environnement et en adoptant les comportements les plus adaptés à leur bien-être et celui de leurs camarades."

2 Autres circulaires

D'autres circulaires du MEN abordent plus ou moins explicitement les questions de bien-être et de qualité de vie. Comme dans les circulaires de rentrée, le bien-être est jusqu'en 2013 une question de santé, avant d'apparaître cette année-là dans un autre contexte, en l'occurrence celui de la prévention du harcèlement.

Circulaire n°98-108 du 1er juillet 1998. Prévention des conduites à risque et comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Ce texte traitant avant tout des "conduites à risques" (toxicomanies...) met en avant l'importance d'un cadre global qui doit permettre aux élèves d'opérer eux-mêmes les choix favorables à leur bien-être.

"Dans ce cadre, la politique menée par le Ministère de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie se fonde sur une approche positive qui se traduit par une valorisation des capacités des élèves et leur participation active à la vie de l'établissement. Il s'agit de permettre aux élèves d'adhérer en toute liberté à des règles de morale collective passant par une réflexion sur l'image de soi, la connaissance de l'autre et l'ouverture vers les différences. Cette approche devra leur permettre d'opérer des choix favorables

à leur santé, leur bien-être et leur épanouissement mais aussi de construire le lien social nécessaire à l'apprentissage de la citoyenneté."

Circulaire n°2001-012 du 12 janvier 2001. Orientations générales pour la politique de santé en faveur des élèves

Cette circulaire met l'accent sur le bien-être en tant qu'objectif de santé.

"La mission de promotion de la santé en faveur des élèves a pour objectif essentiel et spécifique de veiller à leur bien-être, de contribuer à leur réussite et de les accompagner dans la construction de leur personnalité individuelle et collective (...)."

"La mission de l'École dans le domaine de la promotion de la santé s'intègre donc dans le processus éducatif concernant l'ensemble des élèves. Elle vise à favoriser l'équilibre et le bien-être physique, mental et social des élèves, afin de contribuer à la réalisation de leur projet personnel et professionnel."

Circulaire n°2001-013 du 12 janvier 2001. Missions des médecins de l'éducation nationale

Cette circulaire faisant suite à la précédente explicite le rôle des médecins scolaires qui "ont pour rôle de veiller au bien-être des élèves et de contribuer à leur réussite." Là encore, le bien-être est perçu d'abord dans sa dimension "santé".

Circulaire n°2003-210 du 1-12-2003. La santé des élèves : programme quinquennal de prévention et d'éducation

Ce texte fait de la santé à l'école un élément clé de la politique éducative globale.

"L'école a la responsabilité particulière, en liaison étroite avec la famille, de veiller à la santé des jeunes qui lui sont confiés et de favoriser le développement harmonieux de leur personnalité. Elle participe également à la prévention et à la promotion de la santé en assurant aux élèves, tout au long de leur scolarité, une éducation à la santé, en articulation avec les enseignements, adaptée à la fois à leurs attentes et à leurs besoins ainsi qu'aux enjeux actuels de santé publique. L'objectif est de leur permettre d'acquérir des connaissances, de développer leur esprit critique et d'adopter par là même des comportements favorables à leur santé en développant leur accès à l'autonomie et à la responsabilité."

Circulaire n°2006-125 du 16-8-2006. Prévention et lutte contre la violence en milieu scolaire

Cette circulaire fait de la lutte contre la violence en milieu scolaire une priorité gouvernementale. Si elle ne mentionne pas les termes de bien-être et de qualité de vie, elle indique qu'il s'agit de "permettre aux élèves de travailler et de vivre dans un climat de sérénité".

Circulaire n°2013-100 du 13 août 2013. Prévention et à la lutte contre le harcèlement à l'école

La lutte contre le harcèlement est essentielle au bien-être des élèves, qui est ici un objectif parallèle à la réussite.

"(...) la mise en œuvre de cette politique de prévention et de lutte contre le harcèlement, essentielle pour la réussite et le bien-être des élèves".

Circulaire n°2014-092 du 16 juillet 2014. La vie lycéenne

La participation des lycées à la vie lycéenne est vue comme concourant à la qualité du climat scolaire. "Les instances lycéennes concourent à la qualité du climat scolaire tout en développant le sentiment d'appartenance à l'établissement dans le cadre d'un dialogue concerté entre les lycéens et les personnels."

Circulaire n°2015-087 du 5-6-2015. Présentation des priorités du plan national de formation en direction des cadres pédagogiques et administratifs du ministère de l'éducation nationale

Cette circulaire note le rôle de la formation des personnels dans la mise en œuvre de pratiques propices au bien-être des élèves.

"La formation professionnelle vise à permettre la mise en œuvre des pratiques pédagogiques et éducatives les plus propices à la réussite et au bien-être des élèves et de répondre à trois grands objectifs : l'adaptation immédiate des personnels à leurs fonctions, l'adaptation aux évolutions prévisibles de leur métier, l'acquisition ou le renforcement de compétences professionnelles."

Circulaire n°2015-119 du 10-11-2015 Missions des infirmiers-ières de l'éducation nationale

Les infirmiers(ières) scolaires ont dans leur mission le bien-être de la communauté éducative (élèves et personnels). La circulaire précise qu'"il-elle prend en compte le bien-être de la communauté éducative et contribue à la construction d'une école bienveillante envers les élèves et leurs familles."

3 Mission interministérielle "Enseignement scolaire"

La mission interministérielle "Enseignement scolaire" (Loi de finances) inclut le *Programme 230 "Vie de l'élève"* qui s'intéresse notamment au déploiement de moyens permettant de contribuer au bien-être des élèves et à la qualité du climat scolaire, et à la mise en œuvre d'indicateurs permettant de mesurer les résultats obtenus. Le Programme 230 a été créé en 2005. L'indicateur 2.2 "Qualité de vie perçue par les élèves de troisième" a été introduit en 2012.

Pour 2015, les crédits alloués à ce programme s'élèvent à 4,9 milliard d'euros, dont 2,5 consacrés à la "vie scolaire et éducation à la responsabilité" (objectif N°1).

"Le programme "Vie de l'élève" et les objectifs qui y sont associés présentent les actions et moyens qui contribuent, en complément des enseignements, à la réussite scolaire des élèves, et les dispositifs mis en

œuvre pour assurer les conditions de scolarisation les plus satisfaisantes, en particulier pour ceux qui rencontrent des difficultés spécifiques. (...) La complémentarité et la cohérence des actions pédagogiques et éducatives contribuent au bien-être des élèves et à la qualité du climat scolaire. Des actions de formation continue pluri-professionnelles sont développées pour favoriser une approche de l'élève dans sa globalité. La qualité de vie scolaire des élèves en situation de handicap est améliorée par la promotion d'une école plus inclusive. La formation initiale et continue des nouveaux professeurs comporte, à partir de la rentrée 2014, une formation à la scolarisation de ces élèves."

Les objectifs et indicateurs de performance du Projet Annuel de Performance sont les suivants pour 2015 :
OBJECTIF 1 Faire respecter l'école, améliorer le climat scolaire et favoriser l'apprentissage de la responsabilité

- INDICATEUR 1.1 Taux d'absentéisme des élèves ;
- INDICATEUR 1.2 Proportion d'actes de violence grave signalés et de multi-victimations déclarées ;
- INDICATEUR 1.3 Taux de participation des lycéens aux élections des "Conseils des délégués pour la vie lycéenne" (CVL).

OBJECTIF 2 Promouvoir la santé des élèves et contribuer à améliorer leur qualité de vie

- INDICATEUR 2.1 Proportion d'élèves ayant bénéficié du bilan de santé dans leur 6ème année ;
- INDICATEUR 2.2 Qualité de vie perçue des élèves de troisième ;
- INDICATEUR 2.3 Taux de couverture des prescriptions des commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées pour la scolarisation des élèves en situation de handicap ;
- INDICATEUR 2.4 Pourcentage de postes spécialisés occupés par des enseignants spécialisés ou en cours de spécialisation.

4 Accords

Contrat cadre de partenariat en Santé publique entre le ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, le ministre délégué à l'Enseignement scolaire et le ministre de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées (2003)

Ce contrat-cadre vise à renforcer la collaboration de ces ministères dans le domaine de la santé publique et de la promotion de la santé à l'école. Il est mis en annexe de la Circulaire n°2003-2010 qui établit le programme quinquennal de prévention et d'éducation sur la santé des élèves.

"La politique de Santé publique et la promotion de la santé en faveur des élèves sont étroitement liées. En effet, la protection de la santé des jeunes représente le premier maillon de la chaîne de préservation du capital santé de chacun. C'est au sein du milieu familial, mais aussi à l'école que se forment les prises de conscience, les comportements et les habitudes qui feront que l'adulte sera attentif à la qualité de sa santé tout au long de son existence. C'est dire l'importance du rôle de l'école pour veiller au bien-être et à l'épanouissement physique, mental et social de l'élève, assurer, tout au long de la scolarité, une éducation à la santé adaptée aux enjeux actuels et contribuer à la prévention des conduites et des situations à risques."

Accord du 20 novembre 2009 sur la santé et la sécurité au travail dans la fonction publique

Cet accord signé entre le Ministère de la Fonction publique et sept organisations syndicales est le premier accord conclu dans la fonction publique sur la santé et la sécurité au travail. La notion de bien-être est citée en introduction.

"Les signataires s'accordent à considérer que l'amélioration des conditions de travail dans la fonction publique constitue un enjeu essentiel de la rénovation de la politique des ressources humaines et des relations sociales. Les actions en la matière doivent à la fois mieux adapter le travail à la personne humaine, pour favoriser le bien être de chacun tout au long de sa vie professionnelle et contribuer ainsi à renforcer l'efficacité et la production des services, au bénéfice des usagers et des citoyens."

Accord-cadre du 20-2-2014 entre le ministère de l'éducation nationale, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et la mutuelle générale de l'éducation nationale

Cet accord entre le MEN, le MESR et la MGEN reconduit un partenariat précédent avec pour objectif "...de renforcer leur partenariat dans les domaines de la santé et du bien-être des personnels pour les deux ministères précités et de la santé et du bien-être des élèves du premier et du second degrés en mettant en œuvre des actions communes complémentaires aux dispositifs ou actions menées respectivement par les deux administrations."

Les deux premiers domaines du partenariat sont 1) la santé et le bien-être au travail des personnels et 2) la santé et le bien-être des élèves du premier et du second degré. L'accord prévoit des actions conjointes :

- dispositifs de promotion de la qualité de vie au travail ;
- formations ;
- programmes dans le domaine des politiques de santé des personnels ;
- actions de promotion de la santé des élèves ;
- études et recherches.

5 Discours

MEN (2012) : Refondons l'école de la République : Lancement de la concertation

Le discours d'introduction du ministre de l'éducation Vincent Peillon et de la ministre déléguée à la réussite éducative George Pau-Langevin ne contient pas les termes bien-être et qualité de vie.

MEN (2013) : Compte-rendu et discours des ministres. Journée nationale de la réussite éducative, 15 mai 2013

La ministre George Pau-Langevin évoque dans son discours d'introduction l'atelier qui "traitera de la question du bien-être à l'école, problématique qui émerge et qui questionne l'institution scolaire".

IV Projets académiques

Les projets académiques établis par chaque académie sont la "feuille de route" des politiques éducatives locales. Les termes bien-être et qualité de vie ont été recherchés dans 26 projets académiques dans leurs versions les plus récentes⁵.

1 Bien-être

Sur ces 26 projets, 11 mentionnent le bien-être, de façon très diverse et généralement de manière très succincte sauf en Guyane où cette question est primordiale.

Bordeaux

Dans le paragraphe "Instaurer un climat scolaire favorable à la réussite" :
 "Construire un parcours de santé et de citoyenneté dans ses dimensions individuelles et collectives (dépistages, prévention, éducation à la santé et à la citoyenneté) pour favoriser le bien-être à l'école et les comportements responsables."

Caen

La mention concerne le bien-être des personnels.
 "L'académie se doit de poursuivre l'effort déployé ces dernières années pour assurer une montée en compétence de ses personnels, pour faciliter leur entrée dans le métier, pour actualiser régulièrement les composantes de leur professionnalité, pour accompagner leurs parcours professionnels dans le respect du bien-être de chacun."

Dijon

La mention concerne le bien-être des élèves, des personnels et des adultes :
 "L'académie de Dijon souhaite (...) engager une politique volontariste afin que les écoles et les établissements publics locaux d'enseignement mettent en œuvre une Charte académique de l'École bienveillante et exigeante pour améliorer le bien-être des élèves, des personnels et des adultes."

Guyane

La Guyane est un cas particulier car son projet académique 2014-2017 ne mentionne pas moins de 8 fois le terme "bien-être". Cette importance du bien-être semble liée aux particularités de cette académie - climat tropical, grand isolement des établissements, population non francophone à 50%... - qui rendent les conditions d'enseignement difficiles tant pour les élèves que pour les enseignants.
 "Favoriser le bien-être de l'élève et la persévérance scolaire" est le premier objectif de l'axe "Des stratégies pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves".

5. Aix-Marseille, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Corse, Créteil, Dijon, Grenoble, Guadeloupe, Guyane, Lille, Lyon, Martinique, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Versailles.

"Assurer le bien-être au travail" est le second objectif de l'axe "Des conditions propices à un enseignement de qualité", qui est lui-même sous-titré "Assurer le bien-être de la communauté éducative et favoriser l'action concertée".

Lyon

Le bien-être apparaît sous les registres "climat scolaire" et "santé". "Garantir un climat serein dans tous les bassins de l'académie s'inscrit dans un objectif de réduction des inégalités sociales et territoriales. C'est un facteur de résilience et de bien-être (...)." Développer des actions de promotion de la santé globale, visant le bien-être des élèves et des personnels.

Nancy

Le bien-être est associé au décrochage scolaire.
"Veiller au bien-être des jeunes de façon à donner du sens à leur situation d'élève et atténuer le risque de déscolarisation progressive et de marginalisation sociale."

Nice

La mention ("Favoriser le bien-être au travail") concerne le bien-être des personnels.

Rennes

Le bien-être est décrit comme conditionnant l'acquisition des compétences.
"Cela suppose qu'une attention particulière soit portée aux acquis fondamentaux (dès l'école primaire), aux conditions permettant la construction effective des compétences tout au long de la scolarité (bien-être, image de soi, motivation, curiosité, ouverture d'esprit, créativité), ainsi qu'à l'accompagnement des élèves à besoins particuliers."

Rouen

Le terme "bien-être" apparaît à la fin du document dans une liste de mots-clés intitulée "Repères pour agir". Il n'apparaît pas dans le corps du texte.

Strasbourg

Le terme "bien-être" est lié à la santé "comme facteur de réussite" à la fois pour les élèves et le personnel.
"[L'établissement] est aussi pour toute la communauté éducative un lieu où il convient de promouvoir la santé et le bien-être comme facteurs de réussite."

Toulouse

Le terme "bien-être" est lié à la santé.

"Veiller au bien-être et à la santé des élèves (sommeil, conduites addictives...) en privilégiant une politique de prévention."

2 Qualité de vie

Le terme "qualité de vie" apparaît dans 4 projets académiques seulement. Dans tous les cas, le terme apparaît dans l'intitulé d'objectifs visant à améliorer la qualité de vie au travail des personnels ou de l'ensemble de la communauté éducative.

- Besançon : "Adopter des modes d'organisation et de pilotage favorisant la qualité de vie au travail" ;
- Caen : "Améliorer la qualité de vie au travail" ;
- Nice : Favoriser un environnement de travail de qualité ;
- Strasbourg : "Assurer dans les écoles et les établissements la qualité de vie et les conditions de travail favorables à la réussite de tous et de chacun".

Paradoxalement, le terme "qualité de vie" n'apparaît pas pour la Guyane, mais le projet académique note les "conditions de vie précaires, dues à l'isolement, au climat et à l'habitat ne facilitent pas la tâche des enseignants, au milieu de populations en majorité non francophones."

V Formation initiale

1 Textes

Note de service n°2015-055 du 17-3-2015 - Modalités d'évaluation du stage et de titularisation des personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public

Cette note de service fournit en tant qu'outil d'accompagnement une fiche présentant les descripteurs des degrés d'acquisition des compétences à l'entrée dans le métier. Pour la compétence N°6 (Arrêté du 1-7-2013) "Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques", les descripteurs indiqués sont les suivants :

- degré d'acquisition 1 : Veille à ce que son attitude et son langage ne soient pas discriminatoires et ne fassent pas obstacle à l'apprentissage et au développement de la confiance en soi ;
- degré d'acquisition 2 : Participe au bien-être et à la construction de l'estime de soi par des commentaires valorisant les progrès.

2 Programmes et colloques

La recherche du terme "bien-être" sur les sites internet des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) et autres structures préparant au master "métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation" (MEEF) n'a pas permis d'identifier de formations traitant explicitement du bien-être. Cette absence peut s'expliquer par le fait que les programmes détaillés ne sont généralement pas disponibles

sur ces sites (en tout cas pas de façon publique). Cependant, comme la compétence n°6 est inscrite dans la loi et évaluée en fin de parcours, il est probable que les formations incluent des enseignements consacrés au "contexte du métier", au climat scolaire, à la prévention de la violence, etc. Les guides destinés aux stagiaires et aux tuteurs rappellent d'ailleurs en introduction le Référentiel des compétences professionnelles et citent la compétence N°6.

Nous relevons ci-dessous quelques unités d'enseignement mentionnant ce thème, ainsi que des séminaires et des colloques organisés à l'intention des stagiaires.

ESPE Franche-Comté

Journée Bien-être et climat scolaire du 5 novembre 2014

Cette journée a abordé le bien-être sous l'angle du climat scolaire.

ESPE Nantes

Colloque Santé : Bien-être à l'école et réussite scolaire - les relations familles-écoles (26 - 28 janvier 2016)

Ce colloque d'une journée organisé à l'intention des futurs enseignants a proposé 22 ateliers surtout axés sur la coéducation et les dimensions psychosociales et santé du bien-être à l'école.

ESPE Poitiers

Master MEEF 1er degré : Séminaire RIRE (Reconnaissance, Identités et Relations à l'École) 2015-2016

"Comment observer, analyser et innover pour infléchir les pratiques de classe dans le but d'améliorer le climat de classe, l'entrée dans les apprentissages, les résultats objectifs aux évaluations, et la qualité de la relation éducative ?"

ISPEF Lyon

Master 2 MEEF : UE "Contexte d'exercice du métier" 2015-2016

L'UE est constituée de 6 éléments constitutifs (ECUE) dont une (Éducation et santé, promotion du bien être à l'école) se rapporte au bien-être, mais sous l'angle santé.

VI Formation continue

1 Plan national de formation (PNF)

Le PNF précise les orientations pour la formation des cadres pédagogiques et administratifs de l'éducation nationale. Le PNF 2015-2016 est présenté dans la Circulaire n°2015-087 du 5-6-2015 "*Présentation des priorités du plan national de formation en direction des cadres pédagogiques et administratifs du ministère*

de l'éducation nationale". Le bien-être et la qualité de vie ne font pas partie des mots-clés employés. L'axe "L'éducation aux valeurs de la République" inclut le thème "la vie et le climat scolaire".

2 Priorités nationales DGESCO

Chaque année, la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) fait parvenir aux académies la liste des priorités nationales pour le premier et le second degré. Pour 2016, ni bien-être ni qualité de vie ne sont citées, mais les priorités suivantes sont liées au bien-être (note DGESCO du 3 février 2016) :

- transmission des valeurs de la République : lutte contre les discriminations, éducation à l'égalité entre les filles et les garçons, parcours citoyen, éducation aux médias et à l'information (premier et second degré) ;
- réussite éducative : rythmes scolaires, activités pédagogiques complémentaires, élèves en situation de handicap, accueil des élèves allophones... (premier degré) ;
- mise en place des dispositifs en faveur de la réussite éducative : élèves en situation de handicap, accueil des élèves allophones (second degré) ;
- prévention de la violence : climat scolaire, gestion de classe (premier et second degré) ;
- prévention et lutte contre le décrochage scolaire (second degré).

3 Plans académiques de formation

Les plans académiques de formation (PAF) sont définis par chaque académie et suivent les priorités définies par la DGESCO pour le premier et le second degré. Les académies proposent généralement un ou plusieurs modules rattachés à la rubrique "climat scolaire" ou aux autres thèmes cités précédemment. Ces modules peuvent inclure la notion de bien-être, de façon plus ou moins explicite.

Compte tenu de l'absence de centralisation des PAF au niveau national, il n'est fourni ci-dessous qu'un échantillonnage des formations disponibles faisant apparaître le terme "bien-être" dans leur titre. Certaines académies n'ont pas d'offre de formation sur le thème "climat scolaire" (Clermont Ferrand par exemple) tandis que d'autres (Bordeaux) ont une offre "climat scolaire" importante mais sans référence au bien-être.

Académie de Caen 2015-2016

Dispositif 15A0050042 Le CPE dans la démarche climat scolaire : module de 6 h

"La vie scolaire et les CPE ont une acuité particulière et jouent un rôle essentiel pour l'amélioration du climat scolaire. La réflexion sur le climat scolaire impose de savoir le mesurer justement afin d'agir sur les leviers qui vont permettre de développer un sentiment de sécurité et de bien-être dans l'établissement pour les élèves, les personnels et les familles."

Académie de Grenoble 2015-2016

Le thème "Relation éducative et communication" inclut le module 15A0080257 EVS - Climat scolaire - Améliorer le bien-être de l'élève et le climat scolaire (30 h)

Académie de Limoges 2015-2016

Deux dispositifs se rattachent à la thématique du bien-être.

Dispositif 15A0220109 - Le bien-être et le climat scolaire comprenant 4 modules

- TRV Relation avec les élèves (6 h) ;
- TRV La protection de l'enfance (6 h) ;
- TRV Autorité et sanction (3 h) ;
- CPE Bien vivre ensemble (6 h).

Dispositif 15A0220108 La prévention de la violence : gestion des conflits comprenant 4 modules

- TFV Professeur principal - classe difficile (6 h) ;
- TRV Outils climat scolaire / gestion des conflits (12 h) ;
- TRV Comment allier bienveillance et fermeté (12 h) ;
- CPE Lutter contre le harcèlement scolaire (12 h).

Académie de Rouen 2015-2016

Dispositif 15A0210843 Formation statutaire de l'encadrement. Climat scolaire comprenant 1 module

- Contribuer au bien-être des élèves. Professionnaliser la bienveillance (6 h).

Académie de Toulouse 2014-2015

Dispositif 14A0160150 - Assurer le bien être à l'école

Ce module appartient à la section "Vie de l'établissement / Établissement et vie scolaire") qui comprend 6 modules de 12 heures chacun :

- harcèlement à l'école. Connaître. Traiter ;
- penser les espaces dans un établissement scolaire ;
- principes et pratiques de justice réparatrice ;
- pour un EPLE hospitalier : le climat scolaire ;
- de l'internat d'excellence à l'excellence de l'internat ;
- s'initier à la médiation par les pairs.

VII Guides pratiques

Le MEN publie des guides pratiques et anime des sites internet destinés à aider les équipes pédagogiques et les parents.

1 Ministère de l'Éducation nationale (2013b) : Une école bienveillante face aux situations de mal-être des élèves - Guide à l'attention des équipes éducatives des collèges et des lycées

Ce guide destiné à aider au repérage des situations de mal-être physique et psychologique des élèves évoque peu le bien-être. Il rappelle l'importance du climat scolaire dans le bien-être et cite le rapport annexe de la Loi sur la refondation.

2 Site internet Climat scolaire

Ce site internet⁶ mis en place en 2013 a pour objectif "le bien-être et la réussite de tous". Il donne des informations de base sur le climat scolaire, des guides ("Agir sur le climat scolaire", "Justice scolaire"), des outils d'autodiagnostic, des résultats d'enquête, etc. Le bien-être des élèves et des personnels sont explicitement décrits comme des objectifs, en deuxième position après l'amélioration des résultats scolaires. Le résultat du travail sur le climat scolaire c'est :

- améliorer les résultats scolaires ;
- améliorer le bien-être des élèves et des personnels ;
- diminuer les inégalités scolaires ;
- diminuer l'absentéisme, les violences, et le harcèlement.

3 Ministère de l'Éducation nationale (2013a) Guide - Agir sur le climat scolaire à l'école primaire et Ministère de l'Éducation nationale (2014a). Guide - Agir au collège et au lycée

Ces deux guides concernant le climat scolaire mentionnent le bien-être à plusieurs reprises. Comme le site internet précédent, ces documents décrivent le bien-être des élèves et des personnels comme le second résultat (après l'amélioration des résultats scolaires) de l'amélioration du climat scolaire. Ils indiquent que les parents doivent être encouragés "à partager leurs idées concernant l'aide à la réussite, au bien-être des élèves".

Le guide sur le primaire indique que le dispositif "mallette des parents CP" inclut un débat avec les parents traitant le bien-être à l'école à travers la "lisibilité des règles organisant les activités de classe et la vie de l'école".

Le guide sur le secondaire mentionne pour sa part le bien-être des personnels :

"Le bien-être des personnels conditionne la qualité de vie dans l'établissement, reliée au bien-être des élèves. Le bien-être au travail contribue à la santé globale. C'est l'un des objets d'action en faveur du climat scolaire, il implique l'avis des personnels."

Il cite la Convention internationale des droits de l'enfant :

"Le bien-être de l'enfant, entendu au sens plus restreint de la satisfaction de ses besoins matériels, est plus précisément l'objet de quelques dispositions de la Convention, ce qui permet d'affirmer que le traité consacre un droit de l'enfant au bien-être, entendu comme le droit pour l'enfant de vivre dans des conditions

6. <https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire>

matérielles nécessaires à son développement."

Il donne une définition de la bienveillance :

"Ensemble d'intentions et d'attentions visant le bien-être et l'épanouissement d'autrui, perceptible dans tout ce qui aide à préserver l'estime de soi de l'autre et à développer une confiance réciproque."

4 Ministère de l'Éducation nationale (2014b) : Guide pour une justice scolaire préventive et restaurative dans les établissements scolaires du second degré

Ce guide fait appel près d'une vingtaine de fois à la notion de bien-être, à la fois dans la définition des objectifs que dans les parties opérationnelles (outils). Le texte accorde une place importante à la complémentarité du bien-être des élèves.

"L'objectif visé est celui de développer une approche plurielle de la justice en milieu scolaire, en abordant des pistes de réflexion et d'action participant à la co-construction et la refondation d'une école juste, bien-traitante, garante du respect des droits de chacun, propice au développement de l'enfant et du jeune ainsi qu'au bien-être de tous (élèves, personnels, parents) (...)."

"La collaboration, le travail d'équipe et la bienveillance entre les membres du personnel sont essentiels à leur bien-être (...)."

"Comprendre le sens et l'impact de la justice en milieu scolaire sur le bien-être de tous (...)."

"Le temps d'inclusion peut être l'occasion de repérer avec l'élève un besoin en termes de bien-être personnel, physique et/ou psychique (...)."

"[Le temps de pause] est un outil proposé aussi aux enseignants, afin qu'ils aient plus aisément accès à une décision juste et éducative pour l'élève tout en préservant leur bien-être professionnel." "La qualité de la relation entre adultes a un impact sur leur bien-être et sur leur disponibilité (...)."

"Dans un établissement scolaire, prendre en compte les besoins humains permet de favoriser le bien-être de chacun, une qualité de climat scolaire, la motivation de chacun, l'efficacité des adultes dans leur travail et la disponibilité des élèves aux apprentissages (...)."

"Les témoignages des adultes et des jeunes confirment combien [les espaces d'écoute] permettent de retrouver un bien-être personnel et une motivation pour apprendre (...)."

"Comprendre que le bien-être, la qualité des relations et l'efficacité dans ce que nous entreprenons passent par la prise en compte de nos besoins amène naturellement à s'interroger sur la manière de prendre en compte les besoins humains, des adultes et des élèves, dans les établissements scolaires."

Le bien-être est également introduit sur le plan théorique, en tant que levier pour l'empathie :

"Un réel apprentissage provient du désir d'acquérir de nouvelles compétences, de nouvelles connaissances dont on parvient à saisir l'intérêt pour notre propre bien-être et celui d'autrui (...)."

"Souhaitons-nous que le jeune agisse à partir de la soumission et de la peur, ou à partir d'une envie de contribuer au bien-être des autres et parce qu'il voit du sens à ce qui est demandé? (...)"

"Chaque personne peut contribuer au bien-être de l'autre à partir du moment où ses propres besoins sont pris en compte. (...)"

"Nous aspirons à entendre aussi des retours sur ce que nous faisons et qui contribuent au bien-être de l'autre (...)."

"L'être humain est sensible et naturellement empathique et prêt à contribuer au bien-être de l'autre, amène à des formes de relation et d'éducation basées sur l'écoute, la compréhension mutuelle, la coopération, la possibilité de réparer."

5 Ministère de l'Éducation nationale (2015) : Guide de la prévention de la cyberviolence entre élèves

Ce guide évoque le bien-être en introduction de la partie "Prévention, sensibilisation et repérage des signes". Comme dans le dossier cité précédemment, le bien-être des élèves et celui des personnels sont associés.

"Pour être efficace, la prévention de la cyberviolence doit s'inscrire dans un cadre plus global qui vise à favoriser le bien-être des élèves et des personnels, dans un esprit de coéducation avec les parents et les autres partenaires de l'École. Cette dimension du bien-être doit être prise en compte dans le projet d'école ou d'établissement et se concrétise dans les pratiques pédagogiques et éducatives."

VIII Rapports, dossiers et notes d'analyses

1 Rapports et dossiers IGEN et IGAENR⁷

Dossier documentaire IGEN-IGAENR (2010) : Promouvoir une culture de l'évaluation et de pilotage pédagogique dans notre système éducatif

Ce dossier documentaire mentionne le bien-être comme faisant partie du champ des observations nécessaires à la démarche d'évaluation des établissements. Il faut noter que cette idée est reprise verbatim des conclusions d'un séminaire de 2008 sur les expériences à l'étranger (Royaume-Uni et Allemagne). La préoccupation doit être clairement affichée de faire progresser les élèves dans l'acquisition des connaissances et des compétences même s'il est primordial, tout autant, de pouvoir apprécier des éléments aussi importants que le climat de l'établissement et le bien-être des élèves.

Rapport IGEN-IGAENR (2011) n°2011-108 : École maternelle

Ce rapport de mission sur l'état de l'école maternelle en France utilise à de nombreuses reprises le terme de bien-être, mais essentiellement dans la partie concernant les comparaisons internationales (citation des rapports UNICEF (2007) et OCDE (2009)). Le rapport note en particulier la différence entre une conception "holistique" de l'éducation pré-primaire dans les pays nordiques et d'Europe centrale, où la mission des centres d'accueil "vise au développement global de l'enfant, dans ses aspects généraux comme le bien-être et la santé, mais aussi dans tout ce qui est relatif à son environnement", et l'approche utilisée en France et dans les pays anglophones, où la conception de la maternelle est assez proche de celle du primaire. Le rapport note l'absence de prise en compte du bien-être des enfants dans l'école maternelle française (selon l'étude OCDE, 2007).

7. Inspection générale de l'éducation nationale et Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche

Rapport IGEN (2013c) n°2013-035 : L'évaluation des enseignants

Ce rapport sur l'évaluation des enseignants n'aborde qu'une seule fois la question du bien-être, pour en souligner l'aspect (nécessairement ?) mineur dans l'évaluation de l'efficacité professionnelle des enseignants. "La notion d'efficacité soulève, en elle-même, assez peu de difficultés. Son opérationnalisation est relativement simple : en effet, même si elle peut, en théorie, s'évaluer sur des axes multiples (le bien-être des élèves, leur motivation, leur estime de soi, leur insertion dans le marché du travail, leur esprit civique, etc.), on s'accorde, globalement, à retenir le critère des acquisitions scolaires, d'abord parce qu'il s'agit, de l'avis général, d'une mission essentielle des enseignants, ensuite parce que c'est sur ce point que la recherche est, de loin, la plus documentée."

Rapport IGEN (2013b) n°2013-041 : L'égalité entre filles et garçons dans les écoles et les établissements

Ce rapport ne mentionne le bien-être que pour regretter que la question de l'égalité entre filles et garçons ne soit pas traitée spécifiquement et seulement prise en compte (ou non) dans les thématiques globales sur le climat scolaire et le bien-être.

"Elle est moins souvent évoquée dans l'optique de la vie scolaire : le "vivre-ensemble", le climat scolaire et le bien-être, ou dans le cadre de l'éducation à la santé et à la citoyenneté. La question de la lutte contre les violences sexistes et les discriminations émerge à peine."

Rapport IGEN (2013a) n°2013-057 : Le recours à l'expérimentation par les établissements autorisés par l'article L. 401-1 du Code de l'éducation

Ce rapport signale les résultats controversés de l'expérimentation EIST sur l'apprentissage des sciences au collège, génératrice d'une augmentation du "bien-être scolaire" (liée à un "enseignement plus concret, moins conceptuel") pour certains évaluateurs mais échec pédagogique selon d'autres.

Rapport IGEN-IGAENR (2013) n°2013-059 : Agir contre le décrochage scolaire : alliance éducative et approche pédagogique repensée

Le terme "bien-être" n'est mentionné explicitement que dans l'analyse de la situation aux Pays-Bas, où la prévention du décrochage scolaire comprend un volet "*porté sur le bien-être, le développement, le comportement positif et le niveau scolaire*". Les recommandations du rapport mentionnent des pistes de travail relevant de l'amélioration du bien-être : prise en compte de la personne chez l'élève via une meilleure écoute, mise en œuvre de relations privilégiée entre des élèves en difficultés et des adultes de l'établissement, aménagement du temps scolaire résultant en un "climat scolaire plus apaisé" ...

Rapport IGEN-IGAENR (2014b) n°2014-043 : Scolarité des enfants de moins de trois ans : une dynamique d'accroissement des effectifs et d'amélioration de la qualité à poursuivre

Ce rapport insiste sur le fait que "le bien-être et la qualité de vie constituent des points forts de la réflexion sur les modalités de scolarisation des moins de trois ans". Le bien-être est essentiellement évoqué

dans ses dimensions matérielles : taille de la classe, sécurité et adéquation des équipements (mobilier, jeux, organisation de l'espace etc.).

Rapport IGEN-IGAENR (2014a) : Rapport annuel 2014 des Inspections Générales

Ce rapport cite le bien-être à deux reprises. Concernant l'expérimentation EIST, le rapport considère que "*le bien-être scolaire des élèves paraît bel et bien augmenté*" suite à cette expérimentation. L'autre mention concerne les lycées professionnels :

"La réussite majeure du lycée professionnel tient, principalement, à une remontée spectaculaire des résultats scolaires et à une reprise de confiance en soi. Il apporte une sorte de bien-être à des élèves qui estiment bénéficier d'un environnement favorable à leur épanouissement et à leur évolution dans le monde des apprentissages et, au-delà, des adultes."

2 Rapports et notes DEPP⁸

Benhaim-Grosse (2012) : Les pratiques éducatives et pédagogiques des enseignants auprès des élèves accueillis en dispositif relais l'année 2009-2010

Cette note souligne le bilan "globalement positif" des dispositifs relais, notamment sur le bien-être des élèves.

"Les enseignants interrogés sont nombreux à insister sur l'apport essentiel des dispositifs. Les conditions de séjour favorables (...), améliorent le bien-être et le savoir-être de nombreux élèves en grande difficulté et offrent souvent à ces derniers l'occasion de réaliser un nouveau départ."

Afsa (2014) : Question de taille. Éducation et formation

Cet article consacré à la taille des établissements mentionne la relation possible (mais peu étudiée) entre taille et bien-être des élèves :

"Les quelques analyses qui ont traité cette thématique concluent en général, surtout lorsqu'elles disposent de preuves empiriques, à l'avantage net des petites structures. En revanche, le chaînon entre le bien-être et les résultats manque."

Hubert (2014) : Un collégien sur cinq concerné par la "cyber-violence"

Cette note fait le point sur les résultats de l'enquête nationale de climat scolaire et de victimation concernant la "cyber-violence". Le terme "bien-être" n'est représenté que par la mention de "l'indice de bien-être", qui correspond au taux de réponses positives à une série de 12 questions sur le climat scolaire (dont la cyber-violence).

8. Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

le Laidier (2015) : À l'école et au collège, les enfants en situation de handicap constituent une population fortement différenciée scolairement et socialement

Cette note présente les résultats d'une enquête réalisée auprès de parents d'enfants handicapés, interrogés notamment sur le ressenti de leurs enfants (bien-être ou mal-être) dans leur établissement.

"Le ressenti des parents vis-à-vis de l'école est globalement positif sur la qualité de l'enseignement et le bien-être de leur enfant ; cependant la minorité des parents mécontents est plus importante que parmi les autres familles."

Hubert (2015) : Neuf élèves sur dix déclarent se sentir bien dans leur lycée

Cette note fait le point sur les résultats de l'enquête nationale de climat scolaire et de victimation. Le terme "bien-être" n'est représenté que par la mention de "l'indice de bien-être", qui correspond au taux de réponses positives à une série de 19 questions sur le climat scolaire, assez exhaustives en matière de bien-être subjectif.

Lefresne (2015) : La lutte contre les sorties précoces dans l'Union européenne

Cette note mentionne que l'Irlande lutte contre le décrochage via une action centrée sur l'éducation prioritaire, avec des approches favorisant le bien-être des élèves.

3 Autres rapports et notes d'analyse

MEN (2011) : Des rythmes plus équilibrés pour la réussite de tous - Rapport d'orientation sur les rythmes scolaires

Ce rapport évoque assez peu le bien-être, sinon en termes d'objectif général de santé conditionnant la réussite scolaire.

"Le bien-être de l'enfant conditionne une meilleure acquisition des savoirs et compétences visés par le socle commun (...)."

"Il faut souligner que, même si les rythmes scolaires peuvent constituer un cadre favorable pour mieux respecter les rythmes biologiques de l'enfant et donc favoriser son bien-être, le facteur essentiel de la réussite de l'élève reste l'engagement des enseignants."

Debarbieux *et al.* (2012) : Le "Climat scolaire" : définition, effets et conditions d'amélioration. Rapport au Comité scientifique de la Direction de l'enseignement scolaire, Ministère de l'éducation nationale

Ce rapport rédigé pour la DGESCO semble avoir été le texte ayant introduit au sein du MEN la notion de climat scolaire en tant qu'élément majeur des politiques éducatives. Ce texte fondamental fait toute une série de propositions qui seront reprises à partir de 2013 dans les textes officiels, les programmes de formation *etc.* Paradoxalement, le rapport ne mentionne que trois fois le terme "bien-être" (et aucunement la qualité de vie).

"En tout état de cause, les recherches montrent qu'un climat scolaire positif est un facteur de résilience et

de bien-être, et qu'il joue un rôle prépondérant dans la prévention de la violence (...)."

"La démocratie repose sur l'éducation ; c'est une manière de vivre ensemble, d'apprendre à coopérer, de réagir de manière non-violente, de participer au bien-être de tous (...)."

"État et collectivités doivent s'entendre pour proposer des espaces contribuant au bien-être des élèves et au maintien sur une durée plus longue des enseignants dans l'établissement."

MEN (2012) : Refondons l'école de la République - Lancement de la concertation

Ce texte préparatoire à la concertation sur la loi sur la refondation fait peu mention du bien-être. Le bien-être des personnels est rapidement évoqué et le bien-être des élèves perçu uniquement dans sa dimension "santé".

"Comment promouvoir et accompagner des pratiques professionnelles renouvelées dans l'intérêt de la réussite des élèves et du bien-être des personnels? (...)"

"La politique de santé à l'École contribue à la réussite et au bien-être de tous les élèves."

MEN (2012) : Refondons l'école de la République - Rapport de la concertation

Contrairement au texte préparatoire précédent, le bilan de la concertation met explicitement le bien-être des élèves au cœur des préoccupations de l'école. Le texte parle à la fois du "bien-être psychologique" et d'un bien-être plus global.

"L'École que nous voulons bâtir doit conjuguer bien-être psychologique et qualité des apprentissages pour la réussite de tous (...)."

"L'École doit viser la réussite scolaire pour tous. Il lui faut pour cela placer l'élève, l'enfant, l'adolescent et son bien-être au cœur de ses préoccupations."

"La refondation doit toucher la vie quotidienne de l'élève. Si elle est affaire de moyens, de réformes structurelles, elle doit aussi améliorer dans chaque établissement, dans chaque classe, le bien-être, les modalités d'apprentissage et les rythmes scolaires des élèves."

"La politique de santé à l'École contribue à la réussite et au bien-être de tous les élèves."

Guimard *et al.* (2013) : Évaluation du bien-être et de la qualité de vie à l'école

Ce rapport, rédigé dans le cadre d'un appel d'offres du CIEP et de la DEPP, est un travail de recherche comportant 3 objectifs spécifiques :

- fournir une analyse des concepts et domaines qui peuvent être explorés, ainsi que des limites des indicateurs disponibles pour l'étude du bien-être des élèves ;
- analyser l'impact de l'école, conçue comme l'un des cadres de vie des élèves, sur la perception de leur bien-être ;
- contribuer à l'élaboration d'un instrument d'autoévaluation du bien-être à l'école auprès d'enfants scolarisés à l'école élémentaire.

Sauneron (2013) : Favoriser le bien-être des élèves, condition de la réussite éducative

Cette note d'analyse émanant du Centre d'analyse stratégique (aujourd'hui France Stratégie) rattaché au cabinet du Premier ministre pose la question du bien-être "subjectif" de façon explicite. L'analyse, qui se base sur l'étude HBSC et d'autres travaux de recherche, montre l'avance des pays scandinaves et anglo-saxons, où le bien-être est un axe fort des politiques éducatives. La note propose deux grandes pistes d'amélioration :

- agir contre les violences entre élèves :
 - formation des personnels à la gestion de conflits ;
 - prévention du harcèlement et du cyberharcèlement ;
- favoriser une meilleure adhésion des élèves à leur scolarité :
 - développement de pratiques d'évaluations encourageantes et moins anxiogènes ;
 - valoriser les projets renforçant la coopération entre élèves ;
 - valoriser les projets fédérateurs pour la communauté éducative (élèves, enseignants, parents) ;
 - promouvoir un bâti scolaire plus accueillant.

Bacro et al. (2014a) : Le bien-être des élèves à l'école et au collège : validation d'une échelle d'évaluation multidimensionnelle et analyses différentielles

Ce rapport s'inscrit dans le cadre d'une convention de recherche avec le MENESR, suite à un appel à projets de recherche lancé par la DEPP, le Défenseur des droits et l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances. Il fait suite au rapport sur l'évaluation du bien-être réalisé par la même équipe. Ce nouveau travail améliore l'outil d'évaluation (questionnaire) créé antérieurement et propose une comparaison entre la France et le Vietnam.

CNIRE (2014) : Pour une école innovante. Synthèse des travaux du Conseil National de l'Innovation pour la Réussite Educative 2013-2014.

Ce rapport définit une pratique innovante comme "une action pédagogique caractérisée par l'attention soutenue portée aux élèves, au développement de leur bien-être, et à la qualité des apprentissages." Cependant, le terme de bien-être n'est pas repris dans la suite du rapport, qui insiste surtout sur la notion de "bienveillance" du système éducatif :

"La bienveillance est un état d'esprit ainsi qu'une orientation des pratiques et des comportements. Elle vise à renforcer l'intégration de l'ensemble des individus ou des acteurs dans une même communauté éducative. Elle se décline par un mode d'accueil respectant les particularités de chacun et par un mode d'apprentissage et d'éducation positif."

MEN (2014) : Rapport de diagnostic. Évaluation partenariale de la politique de lutte contre le décrochage scolaire

Ce rapport évoque rapidement le bien-être lors de la mention de la délégation ministérielle chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire. Les comparaisons avec l'Irlande et les

Pays-Bas mentionnent le bien-être des élèves comme partie intégrante de leur lutte contre le décrochage scolaire : approche "holistique" de l'Irlande destinée à favoriser le bien-être individuel, social et économique des élèves et améliorer leur qualité de vie; approche "globale" des Pays-Bas avec de nombreux leviers d'action, dont un "porté sur le bien-être, le développement, le comportement positif et le niveau scolaire".

de Singly et Wisnia-Weill (2015) : Pour un développement complet de l'enfant et de l'adolescent. Rapport de la Commission Enfance et adolescence, France Stratégie

Ce rapport de France Stratégie évoque à plusieurs reprises la notion de bien-être, notamment dans le cadre scolaire, où il est essentiellement évoqué en lien avec les violences scolaires (amélioration du climat scolaire). Le rapport évoque aussi la question du "mal-être" des enseignants. Au passage, le rapport critique la notion de bien-être en lui préférant "un objectif de développement complet d'un individu relationnel, au-delà du bien-être qui est apparu trop imprécis, voire limitatif, pour fonder une stratégie nationale de l'enfance unifiée."

4 Dossiers de presse

Les académies diffusent régulièrement des dossiers de presse à l'occasion d'évènements (rentrée scolaire, journées d'études...). Cette courte sélection montre comment le bien-être est rattaché à différentes problématiques : climat scolaire, décrochage scolaire, santé et harcèlement.

Académie de Bordeaux, 2013. Dossier de presse Rentrée scolaire 2013

Le bien-être est considéré ici comme une composante du climat scolaire.

"Amélioration du climat scolaire : mise en place d'une cellule de veille, d'aide et d'appui dédiée au climat et au bien-être scolaire (...)."

"La relation entre climat scolaire positif et réussite des élèves est aujourd'hui clairement établie et dans ce contexte, la notion de climat scolaire doit être envisagée non comme une problématique sécuritaire mais comme la somme des conditions nécessaires au bien-être de l'élève et à son épanouissement au sein de son établissement."

Académie de Toulouse, 2014. Réconcilier le jeune avec l'École - de la prévention à la remédiation du décrochage scolaire

Ce dossier insiste sur la responsabilité des personnels dans la prévention du décrochage dans les établissements.

"Pour le second degré, elle commence par la prise de conscience de l'ensemble des personnels des collèges, des lycées et des CIO de leur rôle déterminant pour favoriser la persévérance scolaire et le bien-être à l'École."

Académie de Reims, 2015. Dossier de presse. Journée du sport scolaire

Le bien-être est ici considéré dans sa dimension "santé".

"Au service de la réussite, de la responsabilisation, de la santé et du bien-être de chaque élève, le sport

scolaire est au cœur de notre politique éducative."

MEN, 2015. Agir contre le harcèlement à l'école - Dossier du participant, 6 février 2015

Ce dossier de presse sur la journée "Agir contre le harcèlement à l'école" présente les différentes actions du MEN sur le sujet. Le bien-être des élèves et des personnels est cité dans l'introduction de la Ministre Najat Vallaud-Belkacem.

"L'action se poursuit et continuera à s'amplifier grâce à l'implication de tous pour que le climat scolaire dans nos écoles et nos établissements soit apaisé et favorable au bien-être des élèves et des personnels, préalable indispensable à la transmission des savoirs que doit assurer l'école de la République."

L'une des actions mises en œuvre est celle d'une formation "parcours M@gistère" destinée aux personnels. Cette formation comprend une partie dédiée au climat scolaire, où bien-être des élèves et bien-être des personnels sont associés.

"Une partie pour apprendre à mettre en place un plan de prévention en suivant la méthode du climat scolaire qui permet ainsi de travailler également sur d'autres thématiques prioritaires : renforcement de la coéducation, des partenariats, de l'engagement des élèves, d'une justice scolaire, d'une stratégie d'équipe pour faire face collectivement à ces problèmes et enfin sur la qualité de vie indispensable au bien-être des élèves, mais aussi de l'ensemble des professionnels."

IX Bien-être et qualité de vie dans les systèmes éducatifs étrangers

Les paragraphes suivants présentent plusieurs concepts utilisés dans les pays étrangers traitant des questions de bien-être et de qualité de vie, puis décrivent les volets "bien-être" des politiques éducatives de cinq pays de l'OCDE : Australie, Espagne, États-Unis, Finlande et Royaume-Uni. Le choix de ces pays a été dicté à la fois par l'existence de politiques scolaires incluant le bien-être (sous des formes plus ou moins explicites) et par la disponibilité des textes officiels.

1 Concepts

De nombreux pays, notamment anglo-saxons et scandinaves, ont mis en place des politiques éducatives prenant en compte, sous différentes appellations, les questions de bien-être et de qualité de vie scolaire. Souvent donnés en exemple, les pays scandinaves (Suède, Finlande) ont des systèmes scolaires tournés vers le bien-être des enfants et une logique assez individualisée, avec une "visée d'excellence pour tous" et non, comme en France, un minimum à atteindre (de Singly et Wisnia-Weill, 2015). On peut citer les concepts suivants mis en œuvre dans le cadre de programmes nationaux de plusieurs pays.

La "whole-school approach"

Construite autour du bien-être de l'enfant, cette stratégie de prévention vise à agir sur l'environnement scolaire dans son intégralité. Il s'agit de fixer comme objectif prioritaire la promotion du bien-être des élèves, de le décliner dans le projet d'établissement et de l'intégrer dans la formation des personnels (Sauneron, 2013). Un document de la Commission Européenne propose la mise en place d'une culture basée sur le

concept "whole school around a whole learner" ("une école globale pour un apprenant global") visant à améliorer la réussite scolaire de l'apprenant et son comportement tout en supportant son bien-être émotionnel, social et psychologique (Commission Européenne, [Directorat-Général pour l'Education et la Culture](#), 2015).

Le "pastoral care"

Cette notion propre aux pays anglo-saxons se rapproche de la "vie scolaire" française mais se définit plutôt comme le "soin apporté au bien-être personnel et social des élèves". Dans chaque établissement, des éducateurs fournissent aux élèves des formes d'assistance diverses et mettent en œuvre des programmes relevant de l'éducation à la santé, à la sécurité ou du développement personnel (Cavet, 2009).

Compétences sociales et émotionnelles

Depuis une vingtaine d'années, plusieurs pays, notamment anglo-saxons, ont mis en œuvre des dispositifs d'apprentissage, de prévention ou de remédiation centrés sur les "compétences sociales et émotionnelles" (social and emotional "skills" ou "literacy") : Social and emotional learning (SEL), Social and emotional aspects of learning (SEAL) au Royaume-Uni⁹ et différentes variantes de Personal Social and Health Education (PSHE), également au Royaume-Uni. Ces dispositifs se traduisent par des guides pratiques¹⁰, des ressources et des enseignements spécifiques. La mise en œuvre d'un apprentissage des compétences sociales et émotionnelles a d'abord pour objectif de faire acquérir à l'élève des compétences qui aident son développement personnel et sa réussite scolaire et sociale. Dans le même temps, cet apprentissage nécessite lui-même un environnement propice au bien-être. Ces programmes travaillent sur les comportements et émotions qui peuvent faire obstacle à la disponibilité et à la réceptivité des élèves aux apprentissages scolaires ainsi qu'à leur bien-être au sein de l'école¹¹. La Fundación Botín publie tous les deux ans une analyse de ces initiatives - qui relèvent parfois d'organisations non gouvernementales - dans différents pays¹².

2 Australie

Le système éducatif en Australie relève non pas de l'État fédéral mais des compétences des différents États et Territoires. Trois textes fédéraux donnent un cadre global aux actions éducatives.

Melbourne Declaration on Educational Goals for Young Australians, December 2008

Cette déclaration signée en 2008 par l'ensemble des ministres de l'éducation de chaque État et Territoire australien présente les objectifs éducationnels communs qui doivent désormais sous-tendre les initiatives des gouvernements locaux (MCEETYA, 2008). Ce texte fait référence aux questions de bien-être à plusieurs reprises, essentiellement en tant qu'objectif général de l'éducation :

9. <https://www.gov.uk/government/publications/social-and-emotional-aspects-of-learning-seal-program-me-in-secondary-schools-national-evaluation>

10. Par exemple en Irlande [National Educational Psychological Service \(2015\)](#) : Well-being in primary schools - Guidelines for mental health promotion

11. Ibid.

12. [Fundación Botín \(2008, 2011, 2013, 2015\)](#)

"Les écoles jouent un rôle vital dans la promotion du développement intellectuel, physique, social, émotionnel, moral, spirituel et esthétique des jeunes australiens, et de leur bien-être." Un des objectifs de l'éducation australienne est que les jeunes australiens doivent devenir des individus "confiants et créatifs" ayant "un sens de leur propre valeur, une conscience d'eux-mêmes et une identité personnelle qui leur permet de gérer leur bien-être émotionnel, mental, spirituel et physique."

La déclaration insiste également sur l'importance des partenariats entre les élèves, les familles, la communauté au sens large, les entreprises, les écoles et les autres fournisseurs de services éducatifs : "Les partenariats engendrent un soutien pour le développement et le bien-être des jeunes et de leurs familles". Par ailleurs, les programmes scolaires, tout en donnant la priorité au développement des aptitudes en lecture (literacy) et calcul (numeracy), doivent "permettre aux élèves de se construire une intelligence sociale et émotionnelle, et de nourrir le bien-être de l'élève notamment par l'éducation à la santé et l'éducation physique."

Australian Education Act 2013

Cette loi majeure votée par le parlement est essentiellement consacrée aux règles de financement de l'éducation par le gouvernement fédéral. Elle indique cependant dans son préambule :

"Tous les élèves de toutes les écoles ont droit à une éducation excellente, permettant à chaque élève d'atteindre son plein potentiel, de telle sorte qu'il ou elle réussisse, réalise ses aspirations et contribue pleinement à sa communauté, maintenant et dans le futur. (...) Afin de réaliser ces objectifs, des arrangements futurs seront basés sur les besoins des écoles et des élèves australiens."

Les "arrangements" dont il est question dans le préambule font référence à la Déclaration de Melbourne citée précédemment.

La partie préliminaire présente les différents objectifs de la loi. Le dernier objectif s'intitule "Répondre aux besoins des étudiants" :

"L'éducation australienne mettra la plus haute priorité sur ce qui suit :

1. identifier et répondre aux besoins des élèves, y compris les obstacles à l'apprentissage et au bien-être ;
2. fournir un soutien additionnel aux élèves qui en ont besoin."

Australian curriculum 2015

L'Australian curriculum explicite les attentes en matière de programmes scolaires et d'évaluation, dont l'implémentation relève des autorités scolaires des États et des Territoires en fonction des besoins et des réglementations locales (ACARA, 2015). Il est divisé en sept "zones d'apprentissage" (Learning areas)¹³ et sept "aptitudes générales" (General capabilities)¹⁴. Parmi ces dernières, on notera les "aptitudes personnelles et sociales" (Personal and Social Capability), qui, selon les auteurs, permettent de développer les individus "confiants et créatifs" dont parle la Déclaration de Melbourne, capables de gérer leur propres émotions et comportements et donc leur propre bien-être.

13. English, Mathematics, Science, Health and Physical Education, Humanities and Social Sciences, The Arts, Technologies and Languages.

14. Literacy ; Numeracy ; Information and Communication Technology Capability ; Critical and Creative Thinking ; Personal and Social Capability ; Ethical Understanding ; and Intercultural Understanding.

Exemples par État

Chaque État étant responsable des aspects pratiques de son système éducatif, l'implémentation des directives ou des attentes exprimées au niveau fédéral varie par État. Dans le domaine du bien-être, les initiatives suivantes sont présentées sur les sites officiels de chaque gouvernement. Nous avons retenu ici les trois États les plus peuplés, New South Wales, Victoria et Queensland.

New South Wales

Le concept de bien-être apparaît de nombreuses fois - quoique de façon assez discrète - sur le site du Department of Education du New South Wales¹⁵. Deux ensembles de pages sont dédiés à ce thème :

- soutien aux élèves/Bien-être (Supporting students/Wellbeing)¹⁶ : ces pages présentent les dispositifs et les ressources par thème : assurance scolaire, égalité, aumôneries, foyers d'accueil, sécurité routière, cantines, transmission des valeurs, jeunes accompagnateurs (young carers). D'autres pages sous la rubrique "Soutien aux élèves" sont consacrées aux problèmes de handicap, au harcèlement, à la santé *etc.* ;
- l'École de A à Z : bien-être (School A to Z : Wellbeing)¹⁷ : ces pages se veulent une "aide pratique aux parents" avec des ressources par thème présentées sous forme de fiches-conseil et d'articles : comportement, développement, activités de "fitness", alimentation, santé.

Victoria

Le site internet du Department of Education and Training de l'État de Victoria¹⁸ met l'accent sur le bien-être. La rubrique "Écoles" a pour sous-titre :

"Le Victoria a un système scolaire solide et dynamique basée sur un enseignement de qualité, et des ressources et des programmes qui mettent l'accent sur l'apprentissage des élèves, la santé et le bien-être à l'école primaire et secondaire."

Le Département a développé un ensemble de huit principes sur la santé et le bien-être¹⁹ (DEECD, 2014) faisant partie de son plan stratégique. Ces principes sont les suivants :

- maximiser l'accès et l'inclusion (notamment des élèves vulnérables) ;
- se focaliser sur les résultats ;
- mettre en place des pratiques basées sur la preuve (recherche et évaluation) ;
- approche holistique (collaboration multidisciplinaire) ;
- mettre la personne et la famille au cœur des dispositifs ;
- partenariats avec les familles et les communautés ;
- compétences culturelles ;

15. <http://www.dec.nsw.gov.au/>

16. <http://www.schools.nsw.edu.au/student-support/student-wellbeing/index.php>

17. <http://www.schoolatoz.nsw.edu.au/wellbeing>

18. <http://www.education.vic.gov.au/Pages/default.aspx>

19. <http://www.education.vic.gov.au/about/department/Pages/wellbeing.aspx>

— excellence.

Le document présente les grandes lignes de chaque principe ainsi que des études de cas.

Deux rubriques du site sont consacrées à la santé et au bien-être des élèves. L'une cible les parents²⁰ et comprend de nombreuses sous-rubriques sur des sujets très variés, avec à chaque fois un descriptif des principes et des ressources pour les parents et les élèves. Une autre rubrique cible les chefs d'établissement²¹ et leur propose également des ressources. Parmi les ressources citées, on notera des dispositifs de soutien aux élèves (Student support services)²², dont les acteurs travaillent "au sein d'équipes intégrées santé/bien-être dans des réseaux d'école" et doivent répondre à l'ensemble des problèmes pouvant affecter la santé et le bien-être des élèves. On notera l'existence de deux initiatives : le "Primary welfare officer initiative", qui permet de consacrer du personnel à la gestion du harcèlement, et le "Student welfare coordinator", en charge de travailler sur les questions d'absentéisme, d'usage de drogues ou de dépression dans le cycle secondaire.

Queensland

La partie "Éducation et Formation" du site internet de l'État du Queensland²³ met très fortement en évidence la question du bien-être : la rubrique "Santé et bien-être" apparaît en effet en premier sous le chapeau "Écoles". Différents thèmes sont abordés : harcèlement, santé et sécurité, gestion du comportement, soutien social et émotionnel, cybersécurité, protection contre le soleil. Pour chaque thème, le site propose une liste de ressources publiques ou privées. Dans le cas du soutien social et émotionnel, par exemple, il est proposé de consulter un "guidance officer" dont le travail consiste "à identifier les facteurs qui peuvent interférer avec ou perturber l'efficacité de l'apprentissage, le bien-être et le développement de l'élève, et à planifier ou prêter assistance à des interventions ou des programmes qui peuvent aider les élèves à atteindre des résultats positifs."

Parmi les autres services offerts, on peut citer les aumôneries, des services d'assistance (student welfare service) ainsi qu'un dispositif dédié aux jeunes en risque de déscolarisation, le Youth Support Coordinator initiative.

En résumé

Pour les trois États étudiés, on peut noter qu'en dépit des différences de forme et de dénominations les politiques paraissent à première vue assez similaires :

- santé et bien-être ne sont pas considérés séparément mais sont pris en compte simultanément dans le cadre d'une approche "whole school" des problèmes que peuvent rencontrer les élèves à l'école ;
- ces problèmes vont du très général au très particulier : les thèmes abordés dans le cadre de la santé et du bien-être relèvent aussi bien de questions générales (harcèlement, décrochage scolaire) que de questions précises, voire même très locales²⁴ ;

20. <http://www.education.vic.gov.au/school/parents/health/Pages/default.aspx>

21. <http://www.education.vic.gov.au/school/principals/health/Pages/default.aspx>

22. <http://www.education.vic.gov.au/school/principals/health/Pages/ssso.aspx>

23. <http://www.qld.gov.au/education/>

24. Le site du Département de l'Éducation du Queensland consacre ainsi une page entière aux problèmes posés par la présence de chauve-souris près des écoles. <http://education.qld.gov.au/schools/healthy/living-with-bats.html>

- la prise en compte des problèmes de santé et de bien-être passe par une véritable panoplie d'initiatives et de dispositifs, de dimension et d'ambition variable et faisant intervenir différents partenaires ;
- ces initiatives sont élaborées en partenariat avec les familles et les communautés. Cela est particulièrement important en Australie du fait de la présence de populations aborigènes aux besoins spécifiques.

3 Espagne

En espagnol, le terme de bien-être (*bienestar*) recouvre deux acceptions : l'une équivalente au mot français, l'autre se rapprochant de la notion anglo-saxonne de "welfare". On parle donc en Espagne de "Estado de Bienestar" pour désigner l'État-Providence, et il existe dans les Communautés autonomes des "Consejerías de Bienestar Social", qui correspondent en France au Ministère de la protection sociale.

Loi organique 2/2006 du 3 mai sur l'éducation (texte consolidé au 29 juillet 2015)²⁵

Cette loi définit les principes du système éducatif espagnol, et l'organise de façon complète : programmes, établissements, personnels, gouvernance, évaluation et financement ([Junta de Andalucía, 2013b](#)). La notion de bien-être apparaît dans la première phrase du préambule, en tant qu'objectif social de l'éducation :

"Les sociétés actuelles attachent une grande importance à l'éducation reçue par sa jeunesse, car elles ont la conviction que le bien-être individuel et collectif dépend de cette éducation."

En revanche, le terme "bien-être" est absent du reste du texte. En primaire, la loi prévoit de porter l'accent "sur la diversité des élèves dans une attention individualisée, sur la prévention des difficultés d'apprentissage et la mise en œuvre de mécanismes d'application dès que des difficultés sont détectées."

Le second titre de la loi est dédié à l'égalité à l'école, avec l'énumération des principes et des dispositifs dédiés à remédier aux inégalités de toute nature (physiques, intellectuelle, sociales). Si les objectifs de l'éducation, notamment en maternelle et en primaire, incluent le développement de l'élève sur les plans psychologique, éthique et social, il n'est pas question dans cette loi du bien-être des élèves et de leur qualité de vie à l'école. À titre d'exemple, on peut remarquer que la notion de harcèlement scolaire n'est traitée (très brièvement) que sous l'angle punitif et non du soutien aux victimes.

Observatoires du vivre-ensemble scolaire

En 2007 a été créé au niveau de l'État espagnol un observatoire du vivre-ensemble scolaire (Observatorio de la convivencia escolar²⁶) ayant pour objectif "la construction active d'une ambiance adéquate pour le vivre-ensemble scolaire". Nous traduisons ici par "vivre-ensemble" le mot espagnol "convivencia", une notion différente de celle de climat scolaire (clima escolar), et qui décrit la façon dont les différentes populations coexistent au sein des établissements. Comme le climat scolaire, le vivre-ensemble scolaire inclut implicitement des aspects de bien-être et de qualité de vie, mais avec une approche plus globale et centrée sur le relationnel.

25. [Junta de Andalucía \(2013b\)](#)

26. <http://www.mecd.gob.es/ministerio-mecd/organizacion/organismos/observatorio-estatal-convivencia-escolar.html>

L'observatoire met à disposition des établissements secondaires un outil de diagnostic²⁷ du vivre-ensemble scolaire sous forme de deux questionnaires l'un destiné aux élèves, l'autre aux professeurs. Si le terme "bien-être" n'est mentionné qu'une seule fois - dans le questionnaire des élèves - ("combien de professeurs s'intéressent-ils à ton bien-être?"), la notion est sous-jacente aux deux questionnaires, très détaillés. Ces questionnaires font le point sur les ressentis personnels ("Je me sens marginalisé", dans le questionnaire des enseignants), les relations entre élèves (amitiés, violence, harcèlement...), les relations entre élèves et enseignants, les relations entre enseignants et les rapports entre les individus et l'établissement.

Cet observatoire a publié en 2010 un rapport sur le vivre-ensemble à l'école, qui met notamment en relation le bien-être et le mal-être des élèves et des professeurs avec d'autres variables. Il donne aussi les résultats d'une enquête sur le point de vue des familles. La première conclusion du rapport est que l'amélioration de la qualité du système éducatif passe par une amélioration du vivre-ensemble scolaire perçu dans son ensemble : "l'élève doit trouver sa place à l'école, qui est un contexte d'apprentissage et de vivre-ensemble". Le rapport préconise une vision holistique du vivre-ensemble scolaire faisant intervenir l'ensemble des participants : élèves, enseignants, personnels non-enseignants et familles. La lutte contre les comportements contraires au vivre-ensemble, tels que le harcèlement, passe par des sanctions plus "éducatives", par de la médiation, mais aussi par la mise en œuvre de dispositifs coopératifs au sein de la classe, "contraires à la culture individualiste-compétitive qui sous-tend le harcèlement" (MEC, 2010).

Chaque Communauté autonome a son propre observatoire du vivre-ensemble ou une structure remplissant les mêmes objectifs (voir MECD, 2015 pour une liste à jour).

Rapport 2015 sur l'état du système éducatif

Ce rapport fait partie d'une série de rapports annuels du Conseil scolaire de l'État (Consejo escolar del Estado), organisme conseillant le gouvernement en matière d'éducation, établissent un bilan annuel du système éducatif espagnol assortis de propositions. Dans le rapport 2015 (MECD, 2015), le bien-être n'est évoqué que dans le terme "Estado de Bienestar" - l'État-Providence -, ou en tant qu'objectif social global, comme dans le préambule de la loi organique précédemment citée. Le rapport consacre un chapitre au vivre-ensemble scolaire en évoquant les divers dispositifs et législations qui s'y réfèrent.

Second plan stratégique national sur l'enfance et l'adolescence 2013-2016²⁸

Ce plan stratégique constitue un cadre de coopération entre les différentes administrations publiques (État et Communautés autonomes) (MSSSI, 2013). Il reprend en partie les principes de la Convention des Droits de l'Enfant de Nations Unies et met l'accent sur le bien-être des enfants et des adolescents (jusqu'à 18 ans).

"Il propose de promouvoir via les pouvoirs publics la satisfaction maximale des besoins fondamentaux des enfants et la garantie de leurs droits, en étroite collaboration avec toutes les personnes impliquées dans le bien-être des enfants et dans la création d'un environnement culturel favorable et sûr pour un développement optimal de leurs capacités."

"Il implique un engagement visant à assurer à l'enfant sa protection et les soins nécessaires à son bien-être

27. http://www.redconvivencia.net/v2_2/herramienta/index-2_.php

28. MSSSI (2013)

(...):"

Son objectif 6, intitulé "Éducation de qualité", comprend les thèmes suivants : développement du potentiel des enfants dès les premières années, éducation aux valeurs, diversité, égalité des chances, respect des minorités, égalité et compensation des inégalités. Le terme de bien-être n'apparaît cependant pas.

Schéma directeur pour le vivre-ensemble et la sécurité des centres éducatifs et de leur environnement²⁹

Ce schéma directeur initié en 2007 est devenu permanent en 2013 (Ministerio del Interior, 2013). Dépendant du Secrétariat d'État à la sécurité, il est surtout axé sur les questions sécuritaires (harcèlement, violence, drogue, racisme, sexisme), avec des mesures de prévention (sensibilisation des élèves), de surveillance et de répression (MECD, 2015).

Exemples dans les Communautés autonomes

Si l'État espagnol fixe les grandes lignes de l'éducation, son application relève des gouvernements locaux. À ce titre, une recherche sur les sites internet des ministères ou des services de l'éducation des Communautés autonomes montre que les préoccupations sur le bien-être existent au niveau local. Voici quelques exemples.

Andalousie

- Fiche de bonnes pratiques : Prévention et promotion de la santé mentale et du bien-être dans le contexte éducatif dans une perspective transversale et interministérielle. Cette fiche destinée à la fois aux personnels de l'éducation et aux familles énumère les formes que peuvent prendre des activités génératrices de bonne santé mentale et de bien-être, telles que des projets collaboratifs impliquant l'ensemble de la communauté éducative (Junta de Andalucía, 2013a).

Région de Murcie³⁰

- Normes de vivre-ensemble ;
- fiches pratiques et registres de bonnes pratiques ;
- protocoles d'appui aux victimes scolaires.

Cantabrie³¹

- Guide d'action contre le harcèlement ;
- unité de vivre-ensemble (service pour les familles, les élèves et les enseignants).

29. Ministerio del Interior (2013)

30. <http://www.carm.es/web/pagina?IDCONTENIDO=5316&IDTIPO=100&RASTRO=c792\protect\T1\textdollarm4001>

31. <http://www.educantabria.es/planes/convivenciaescolar.html>

En résumé

La prise en compte du bien-être en tant que concept autonome dans l'éducation espagnole semble assez limitée, mais le concept original de vivre-ensemble scolaire est très développé, surtout au niveau des Communautés autonomes.

4 États-Unis

L'éducation aux États-Unis est très décentralisée et relève pour l'essentiel des États, des districts scolaires et d'une multitude d'opérateurs privés, commerciaux ou sans but lucratifs.

U.S. Department of Education (ED)

Le rôle du Department of Education, dont la mission est de "promouvoir la réussite scolaire et la préparation à la compétitivité globale", est limité en comparaison à celui des ministères de l'éducation d'autres pays et très largement circonscrit à l'établissement et au suivi des aides financières fédérales, à la collecte de données et aux réflexions sur les "problèmes clés de l'éducation"³². Il ne prend en charge ni la définition des programmes scolaires, ni la gestion des établissements scolaires publics. En conséquence, une recherche sur le terme "well-being" sur le site de l'ED ne retourne que des articles de recherche issus de sa base bibliographique.

Every Student Succeeds Act (ESSA)

Cette loi signée en décembre 2015 remplace la loi "No Child Left Behind" de 2001. Comme la précédente, la nouvelle loi se focalise sur les attributions de compétences entre l'échelon fédéral et l'échelon local, notamment sur les questions de standards éducatifs et de financement. Cette loi permet aussi aux États et aux districts scolaires de définir la réussite scolaire selon des critères "non-académiques", tels que l'assiduité, le climat scolaire et la sécurité, et inclut différentes recommandations concernant le climat scolaire. Les questions de l'accès équitable à l'éducation pour certaines populations (minorités ethniques, élèves handicapés...) sont aussi très présentes. La notion de bien-être reste cependant largement absente de ce texte.

Centers for Disease Control and Prevention (CDC)

Cette agence fédérale en charge de la protection de la santé publique a un programme "Healthy Schools" dédié à la santé dans les écoles. Très centré sur la santé physique (nutrition, obésité, activité physique *etc.*), ce programme contient aussi un volet intitulé "Whole School, Whole Community, Whole Child"³³ développé en partenariat avec une association privée (Association for Supervision and Curriculum Development) et qui inclut parmi ses composantes le "climat social et émotionnel scolaire".

32. Overview et mission statement <http://www2.ed.gov/about/landing.jhtml>

33. <http://www.cdc.gov/healthyschools/wscc/index.htm>

Autres textes de loi (niveau fédéral)

Plusieurs lois votées en 2015³⁴ ont officialisé le "Social and emotional learning" (SEL) en permettant le financement de recherches et de formations sur le sujet.

Exemples par État

En pratique, les questions de bien-être et de qualité de vie à l'école sont prises en charge au niveau des États, au niveau des districts scolaires ainsi par une multitude d'organisations, généralement privées, agissant au niveau local ou national. Une visite rapide des sites officiels des Departments ou Boards of Education des différents États montre que ceux-ci s'impliquent dans ces questions généralement via le biais de la santé ou des questions de violence scolaire, tout en relayant nombres d'actions au secteur privé ou associatif. Nous prendrons ci-dessous les exemples de la Californie, de l'Illinois et du Texas.

Californie

Une recherche sur le site internet du California Department of Education (CDE)³⁵ montre que cet État met en œuvre de nombreuses initiatives relatives au bien-être et à la qualité de vie des élèves. Le terme de "bien-être" est bien représenté sur le site. On citera parmi les initiatives du CDE :

- Health Framework for California Public Schools, Kindergarten Through Grade Twelve (2003) (CDE, 2003). Ce document pose les bases de l'éducation à la santé dans les écoles publiques de la maternelle à la terminale, l'objectif étant que les enfants "développent un engagement à vie concernant leur propre santé et leur bien-être." Par ailleurs, un "système de santé scolaire coordonné" impliquant les parents, l'école et la communauté doit permettre de "protéger et de promouvoir la santé et le bien-être des élèves et des personnels." ;
- Health Education Content Standards for California Public Schools, Kindergarten through Grade Twelve (CDE, 2008). Cet ensemble de normes, qui incluent la santé mentale, émotionnelle et sociale, a pour concept de base que l'éducation à la santé ne doit pas seulement être une acquisition de savoirs mais aussi une acquisition de compétences permettant d'éviter les comportements à risque. Au niveau de la maternelle, par exemple, les enfants sont invités à "identifier les façons dont la famille et les amis aident à leur bien-être" ;
- *Safe schools*³⁶. Cette rubrique du site internet du CDE fournit des ressources concernant les questions de sécurité (violence, crises majeures) et la gestion de l'environnement d'apprentissage : méthodes disciplinaires alternatives, amélioration du climat scolaire, harcèlement... ;
- *California School Climate, Health, and Learning Survey (CAL-SCHLS) System*. Ce dispositif d'enquêtes vise à fournir aux écoles et aux districts scolaires des données sur l'environnement d'apprentissage et sur la santé et le bien-être des élèves, et à fournir aux parents, aux élèves et aux personnels des ressources permettant un meilleur apprentissage. Le dispositif comprend trois groupes d'enquêtes :
 - California Health Kids Survey (CHKS) (CDE, 2015a)³⁷. Cette enquête auprès des élèves est

34. H.R. 497 Supporting Social and Emotional Learning Act, H.R. 850. Academic, Social, and Emotional Learning Act

35. <http://www.cde.ca.gov/>

36. <http://www.cde.ca.gov/ls/ss/>

37. <http://chks.wested.org/>

réalisée via des questionnaires organisés par module et par niveau (Elementary, High school). Le CHKS dépasse le cadre de la santé et s'intéresse plus généralement au ressenti des élèves par rapport à leur environnement. Il comprend des modules "socle" traitant de tous les aspects de la vie scolaire et du ressenti de l'élève, et des modules thématiques avec des questions plus précises (santé sociale et émotionnelle, sexualité, gangs...) ³⁸. Les questionnaires abordent directement les questions de bien-être et de qualité de vie, avec des questions telle que "Es-tu heureux dans ton école?". Le "Core module" pour les lycéens indique que "cette enquête comporte des questions sur ton comportement, tes expériences, tes attitudes vis-à-vis de ton école, ta santé et ton bien-être" (CED, 2015a) ;

- California School Climate survey (CSCS) (CDE, 2015b) ³⁹. Cette enquête auprès des personnels scolaires est réalisée via un questionnaire détaillé : ressenti sur l'établissement, comportement des élèves, relations entre élèves, élèves et personnels, entre personnels *etc.* On notera cependant que le terme de bien-être n'est jamais cité (CED, 2015b) ;
- California School Parent Survey (SCPS) (CDE, 2015c) ⁴⁰. Cette enquête auprès des parents est réalisée via un questionnaire indiquant en introduction qu'il est destiné à recueillir les avis des parents afin de promouvoir dans l'école "la réussite scolaire et le bien-être de chaque étudiant quel que soit sa race, son ethnicité, son handicap ou tout autre caractéristique" (CED, 2015c).

Illinois

Le bien-être est bien pris en compte dans le système éducatif de l'Illinois. La loi 93-0495 votée en 2003 (Illinois General Assembly, 2003) indique : "Chaque district scolaire de l'Illinois doit élaborer une politique pour intégrer le développement social et émotionnel dans le programme éducatif du district. Cette politique concernera l'enseignement et l'évaluation des compétences sociales et émotionnelles, ainsi que les protocoles permettant de répondre aux problèmes de santé sociale, émotionnelle ou mentale des enfants, ou aux combinaisons de tels problèmes, qui affectent la capacité d'apprentissage."

S'il n'est pas utilisé dans la loi, le terme "bien-être" est très présent sur le site internet de l'Illinois State Board of Education (ISBE) ⁴¹.

L'ISBE a développé un "système complet de soutiens à l'apprentissage" (Comprehensive System of Learning Supports, CSLS) ⁴², qui a pour but "d'améliorer la qualité de la vie scolaire des jeunes de l'Illinois". Il doit promouvoir notamment un "climat scolaire sécurisé, accueillant, participatif et réactif". Le CSLS est défini comme un système "unifiant de façon holistique toutes les ressources présentement dédiées au soutien de l'apprentissage, en tissant des liens entre le foyer, l'école et la communauté".

Il inclut des indicateurs de performances à différents niveaux (ISBE, 2012) :

38. Elementary Module ; Core Module ; Tobacco Module ; School Climate Module ; Drug Free Communities (DFC) Module ; AOD (Alcohol and Other Drugs) ; Building Healthy Communities (BHC) Module ; CalMHSA Module ; Safety & Violence Module ; Resilience & Youth Development Module ; Social Emotional Health Module ; Physical Health & Nutrition Module ; Sexual Behavior Module ; District Afterschool Module (DASM) ; Gang Risk Awareness Module ; Closing the Achievement Gap (CTAG) Module ; Gender & Sex-Based Harassment Module ; Military Connected School Module

39. <http://cscs.wested.org/>

40. <http://csps.wested.org/>

41. <http://www.isbe.net/>

42. <http://www.isbe.net/learningsupports/default.htm>

- conditions d'apprentissage : SEL, mise en œuvre de ressources, collecte de données, climat et culture scolaire positifs pour les élèves et le personnel, diversité ;
- partenariat avec les familles et les communautés ;
- développement professionnel des enseignants ;
- reconnaissance des compétences comportementales.

Le site de l'ISBE fournit des ressources concernant le partenariat avec les familles⁴³, le climat scolaire⁴⁴, la prévention du harcèlement⁴⁵ etc. L'Illinois a été le premier État américain à introduire le SEL dans ses programmes (IGPA, 2011). Le programme d'enseignement dédié au SEL⁴⁶ a trois objectifs :

- Objectif 1 - Développer la conscience de soi et des compétences de gestion de soi réussir à l'école et dans la vie ;
- Objectif 2 - Utiliser sa conscience de l'environnement social (social awareness) et ses compétences interpersonnelles pour établir et maintenir des relations positives ;
- Objectif 3 - Démontrer des compétences en matière de prise de décisions et des comportements responsables dans les contextes personnels, scolaires et communautaires.

Cet apprentissage s'accompagne de "descripteurs de performances" pour chaque niveau d'études⁴⁷.

Texas

Le Texas compte plus de 1000 districts scolaires dont une particularité est leur indépendance des autorités municipales, et plus généralement de l'État et de l'État fédéral. L'implication des autorités officielles dans l'éducation au Texas est minimale.

- Le Code de l'éducation⁴⁸ fait référence au bien-être assez brièvement dans les sections consacrées à la santé. La section consacrée aux programmes donne une large place aux activités sportives ;
- le Code administratif du Texas (Texas Administrative Code⁴⁹) détaille de façon assez précise le contenu des programmes d'éducation à la santé, lesquelles incluent des compétences de type SEL ;
- le site du Texas Board of Education (TEA⁵⁰) contient une rubrique "Safe and Healthy schools"⁵¹ très sécuritaire (les questions de discipline sont fortement mises en avant) mais qui aborde aussi les programmes de "santé scolaire coordonnée" conseillés par le CDC. Des enquêtes annuelles (School Health Survey) auprès des établissements font le point sur la mise en œuvre de ces programmes, essentiellement consacrés à l'activité physique et sportive, aux questions de nutrition et aux questions de violence et harcèlement.

43. <http://www.isbe.net/learningsupports/html/partnerships.htm>

44. <http://www.isbe.net/learningsupports/climate/climate-resources.htm>

45. <http://www.isbe.net/learningsupports/html/bully-prevention.htm>

46. http://www.isbe.net/ils/social_emotional/standards.htm

47. http://www.isbe.net/ils/social_emotional/descriptors.htm

48. <http://www.statutes.legis.state.tx.us/?link=ED>

49. <http://ritter.tea.state.tx.us/rules/tac/chapter115/index.html>

50. <http://tea.texas.gov/>

51. http://tea.texas.gov/Texas_Schools/Safe_and_Healthy_Schools/

Exemples d'initiatives privées

Compte tenu de l'imbrication très forte des initiatives publiques et privées aux États-Unis, il nous semble intéressant de donner quelques exemples d'initiatives privées notables.

National School Climate Center (NSCC) ⁵²

Cette organisation privée fondée en 2006 a pour objectif de "promouvoir un climat scolaire positif et durable", via des formations, du conseil, des guides, des "boîtes à outils" et des programmes d'évaluation. La notion de climat scolaire telle qu'elle est envisagée par le NSCC semble plus holistique et moins "sécuritaire" qu'en France : "Le climat scolaire se réfère à la qualité et au caractère de la vie scolaire. Le climat scolaire est basé sur les l'expérience qu'ont les élèves, les parents et les personnels de la vie à l'école, et il reflète les normes, les objectifs, les valeurs, les relations interpersonnelles, les pratiques d'enseignement et d'apprentissage, et les structures organisationnelles." ⁵³

Collaborative for Academic, Social, and Emotional Learning (CASEL) ⁵⁴

Cette organisation financée par des fondations privées a pour mission de faire du SEL une partie intégrante de l'éducation. Le CASEL offre de nombreuses ressources et assiste les organisations impliquées dans l'éducation à mettre en place des programmes de SEL.

National Clearinghouse for Educational Facilities ⁵⁵

Cette organisation propose des ressources en ligne sur la construction scolaire. Outre les aspects de normes (sécurité, qualité environnementale, esthétique) destinés aux architectes, ces ressources contiennent aussi des éléments sur les conditions de vie et sur les moyens pour favoriser les interactions sociales (Saueron, 2013).

En résumé

La très grande décentralisation et l'absence d'unification de l'éducation aux États-Unis rend difficile une vision globale de la prise en compte des questions de bien-être dans le système éducatif américain. L'impression d'ensemble est que ces questions sont abordées via le biais de la santé, de la violence et du climat scolaire, mais sans faire partie des priorités, sauf peut-être dans certains États comme l'Illinois. Les débats américains sur l'éducation sont centrés sur le contenu des programmes (et leur aspect obligatoire ou non), les questions de financement, les attributions de compétence, et les minorités, avec une grande variabilité dans les priorités, voire dans les considérations idéologiques ⁵⁶. En matière de bien-être, l'approche SEL semble la plus courante, tout en relevant largement de l'initiative des établissements.

52. <http://www.schoolclimate.org/>

53. <http://www.schoolclimate.org/climate/>

54. <http://www.casel.org/>

55. <http://www.ncef.org/>

56. À titre d'exemple, l'éducation à la sexualité au Texas donne une place prépondérante à l'abstinence.

5 Finlande

La Finlande est régulièrement citée comme portant une attention particulière au bien-être des élèves, ce que confirme largement la synthèse ci-dessous⁵⁷.

Loi sur l'éducation de base 628/1998⁵⁸

Cette loi de 1998⁵⁹ concerne l'éducation pré-primaire et l'éducation de base (primaire et collège). Le texte fait peu de références directes au bien-être, mais cette préoccupation est récurrente (Basic Education Act 628/1998).

"Section 3.2. L'éducation sera apportée en fonction de l'âge et des aptitudes de l'élève, afin de promouvoir une croissance et un développement sain."

"Section 24.1. La charge de travail de l'élève dans l'éducation de base doit être de nature à lui laisser assez de temps pour son repos, ses loisirs et ses passe-temps au-delà du temps passé à l'école, dans les trajets pour aller à l'école ou consacré aux devoirs à la maison."

"Section 29.1. L'élève a droit à un environnement d'apprentissage sécurisé. 2. Le fournisseur de l'éducation établira un plan, conforme aux programmes, destiné à protéger les élèves contre la violence, l'intimidation et le harcèlement (...)."

"Section 30.1. L'élève inscrit a droit à un enseignement conforme aux programmes, à un conseil en orientation et à un soutien suffisant pour son apprentissage et sa vie à l'école."

"Section 31a.1. Un élève a droit à toute l'assistance⁶⁰ nécessaire à son éducation, et ce gratuitement. Cette assistance désigne toute action visant à promouvoir et à maintenir un bon apprentissage, une bonne santé physique et mentale, son bien-être social, et les conditions propices à ces derniers."⁶¹ "Section 32.1. Si la distance à l'école pour un élève dans l'enseignement de base ou dans l'éducation volontaire dépasse cinq kilomètres, l'élève aura droit à un transport gratuit."

"Section 48.1. Le but des activités périscolaires est de soutenir le travail éducatif à l'école et à la maison ainsi que le développement de la vie émotionnelle de l'enfant et son développement moral. En outre, les activités périscolaires favorisent le bien-être et l'égalité des enfants dans la société, empêchent l'exclusion et promeuvent l'inclusion."

D'autres articles concernant les élèves à besoins spéciaux, en difficulté, précoces *etc.* avec toujours une attention portée à la gratuité des dispositifs et à l'intérêt de l'enfant.

57. Cette synthèse a été réalisée à partir d'un échantillonnage de textes de lois et de socles de programmes scolaires dont les traductions en anglais ont été mises à disposition par le Bureau Finlandais de l'Éducation. Ces textes citent d'autres textes disponibles seulement en langue finlandaise (finnois), dont la teneur en matière de bien-être ne semble pas fondamentalement différente.

58. [edu \(2010\)](#)

59. Le texte consulté est la version anglaise du texte finlandais.

60. Le texte anglais traduit par "pupil welfare" le mot finlandais "oppilashuolto", littéralement "entretien des étudiants".

61. Le texte impose aussi l'assistance à l'éducation persiste même si l'élève a été exclu de l'école, car "un élève ne doit pas être laissé sans supervision" (31a.5).

Socle national des programmes pour l'éducation pré-primaire 2010⁶²

Ce texte consacré aux principes de l'éducation pré-primaire donne une part extrêmement importante au bien-être, cité explicitement plus de vingt fois sur 54 pages (Finnish National Board of Education, 2010).

"La tâche essentielle de l'éducation pré-primaire est de promouvoir des conditions favorables à la croissance, au développement et à l'apprentissage des enfants. Il consiste à soutenir et à suivre le développement physique, psychologique, social, cognitif et émotionnel et prévenir les difficultés qui pourraient survenir."

"L'éducation pré-primaire doit être organisée de manière à créer les conditions les plus favorables possibles pour le bien-être, le développement et l'apprentissage de l'enfant."

"Le but de l'assistance aux élèves est de développer un environnement d'apprentissage qui encourage une culture du bien-être et de renforcer les collaborations dans le cadre de la culture opérationnelle de la communauté."

"L'atmosphère qui règne dans l'environnement d'apprentissage devrait être joyeux, ouvert, encourageant et tranquille."

La notion de bien-être est évoquée dans tout le reste du texte : développement moteur et physique, soutien aux élèves, collaboration avec les familles et les services sociaux, programmes scolaires, *etc.*

Socle national des programmes pour les écoles secondaires supérieures 2003⁶³

Ce texte est consacré aux programmes des "écoles secondaires supérieures", qui correspondent au lycée français (nous utiliserons ci-dessous le terme français). Il est très concerné par la notion de bien-être, citée explicitement près de 70 fois sur 227 pages (Finnish National Board of Education, 2003).

Le bien-être en tant qu'objectif d'apprentissage

"L'enseignement au lycée doit promouvoir la démocratie ouverte, l'égalité et le bien-être."

"L'enseignement au lycée doit inciter les élèves à participer à des activités artistiques, à participer à la vie artistique et culturelle et à adopter des modes de vie qui favorisent la santé et le bien-être".

Les programmes incluent plusieurs thèmes transversaux à ambition sociale⁶⁴, parmi lesquels "Sécurité et bien-être". En pratique, ce thème est développé lors de cours consacrés à l'étude de la société finlandaise contemporaine, des cultures étrangères, des sociétés passées *etc.*

"L'objectif de ce thème est de permettre aux étudiants de comprendre les prérequis de leur propre bien-être et de celui de leur communauté. Ce thème transversal doit les encourager à agir pour la sécurité et le bien-être de leur famille, de leur communauté, et en tant que membres de la société. Il leur permettra d'acquérir des compétences de tous les jours en matière de sécurité et de bien-être, qui sont nécessaires à tous dans toutes les phases de la vie et en particulier lors de périodes de crises."

La notion de bien-être en tant qu'objectif d'apprentissage est également évoquée dans les autres domaines de l'apprentissage : développement durable, biologie, géographie, chimie, psychologie, musique ("Une relation

62. Finnish National Board of Education (2010)

63. Finnish National Board of Education (2003)

64. Citoyenneté active et esprit d'entreprise ; Sécurité et bien-être ; développement durable ; identité culturelle et connaissance des cultures ; technologie et société ; compétence en communication et médias.

personnelle avec la musique renforcera leur connaissance de soi et leur bien-être holistique, et soutiendra leur estime de soi."), éducation physique, éducation à la santé.

Le bien-être en tant que condition d'apprentissage

Le bien-être est largement évoqué en tant que condition nécessaire à un bon apprentissage.

"La coopération avec les parents doit assurer les conditions préalables aux études, ainsi que la santé, la sécurité et le bien-être des élèves. La coopération entre la maison et l'école doit être organisée de manière à fournir aux étudiants un soutien dans les questions concernant les études et le bien-être, et ce dans toutes les situations problématiques possibles."

"Le rôle du conseil et de l'orientation scolaire est de promouvoir l'égalité dans l'éducation, l'égalité ethnique, l'égalité des sexes, le bien-être des élèves et de prévenir l'exclusion sociale."

"Les services d'aide aux étudiants s'occupent du bien-être physique, mental et social des élèves. L'objectif est de créer un environnement de travail sain et sécurisé et de prévenir l'exclusion sociale. Les services d'aide aux étudiants se concentrent sur la promotion du bien-être au sein de l'environnement d'étude et sur l'identification précoce et l'intervention en cas de difficultés d'apprentissage et autres problèmes."

En résumé

Il ressort clairement de ces textes que :

- la notion de bien-être est d'une très grande importance dans le système scolaire finlandais, du pré-scolaire au lycée (et sans doute après). Ce bien-être est à la fois un sujet d'apprentissage (via l'enseignement et via une prise de conscience de soi) et une condition d'apprentissage ;
- tous les partenaires de l'éducation - élèves, familles (ou responsables légaux de l'enfant), personnels d'établissement, services sociaux, doivent participer de façon coordonnée non seulement à la fonction d'apprentissage de l'école, mais aussi à la promotion de la santé et du bien-être des élèves.

6 Royaume-Uni

Le système éducatif du Royaume-Uni est d'une grande complexité. D'une part, il relève à la fois des compétences du pouvoir central et de celles des nations constitutives. D'autre part, il existe un très grand nombre de types d'écoles, chaque type étant soumis à des réglementations spécifiques en fonction de leur fonctionnement, de leur financement et leur localisation. Nous n'avons considéré ci-dessous uniquement les textes émis par le Parlement central, qui s'appliquent en général à l'Angleterre et au Pays de Galles, mais pas aux autres nations. Enfin, nous n'avons pas pris en compte les initiatives privées, telle que certaines approches "whole school"⁶⁵.

65. Par exemple celles développées par la société Kestrel Education en liaison avec l'Université d'Exeter.

Textes législatifs (Education Act)

Les textes de loi régissant les systèmes éducatifs du Royaume-Uni⁶⁶ n'évoquent que peu ou pas le bien-être de façon explicite.

- L'*Education Act 2002* indique que les programmes doivent "promouvoir le développement spirituel, moral, culturel, mental et physique des élèves à l'école et de la société". Cette obligation permet notamment d'introduire dans l'enseignement un apprentissage de type PSHE (Personal, Social and Health Education) ;
- Le *Children Act 2004* vise à mieux coordonner l'ensemble des services traitant de l'éducation et de la protection de l'enfance. Cette loi fait référence de nombreuses fois la "Coordination pour l'amélioration du bien-être", lequel recouvre la santé physique et mentale, le bien-être émotionnel, la protection contre la maltraitance et la négligence, l'éducation, la formation et les loisirs et le bien-être social et économique. Elle rend obligatoire la prise en compte du bien-être par tous les services concernés par l'enfance, dont les établissements d'enseignement ;
- L'*Education and Inspections Act 2006* introduit la notion de bien-être à l'école à deux reprises. La première concerne l'obligation des autorités scolaires locales de mettre à disposition des élèves "un nombre suffisant d'activités de loisir à but éducatif, destinées à l'amélioration de leur bien-être". L'autre concerne le devoir qu'ont ces autorités de promouvoir des modes de transport scolaire susceptibles d'améliorer "le bien-être de ceux qui les utilisent". Le terme de "bien-être" dans ce texte renvoie à sa définition dans le *Children Act 2004*.

Department for Education (DfE)

Depuis les années 2000, le Department for Education lance ou soutient financièrement des programmes et des dispositifs abordant les questions de bien-être et de qualité de vie, avec notamment pour objectif d'améliorer le bien-être psychologique et la santé mentale des enfants. Certains de ces programmes débordent du cadre scolaire, le DfE ayant aussi la protection de l'enfance dans ses attributions⁶⁷.

Personal, social, health and economic (PSHE) education⁶⁸

Cet enseignement est inclus sous diverses formes dans les programmes depuis 2002. Le National Curriculum⁶⁹ en cours indique que toutes les écoles doivent donner une place au PSHE, mais ne préconise pas de programme précis afin de "donner aux enseignants la flexibilité nécessaire pour fournir une PSHE de haute qualité". A l'exception de l'éducation à la sexualité (obligatoire dans les écoles secondaires publiques), la mise en œuvre du PSHE est optionnelle dans les établissements. Le DfE finance une association privée⁷⁰ en charge d'aider les écoles à établir leurs propres programmes de PSHE.

66. Notamment : Education Act 1996, Education Act 2002, Education and inspections Act 2006, Academies Act 2010, Education Act 2011.

67. Jusqu'en 2010, le DfE s'appelait Department for Children, Schools and Families.

68. <https://www.gov.uk/government/publications/personal-social-health-and-economic-education-pshe/personal-social-health-and-economic-pshe-education>

69. <https://www.gov.uk/government/collections/national-curriculum>

70. PSHE Association <https://www.pshe-association.org.uk>

Social and emotional aspects of learning (SEAL)

À partir de 2005 (dans le primaire) et de 2007 (dans le secondaire), le gouvernement a mis en œuvre dans les établissements le programme Social and emotional aspects of learning (SEAL), défini comme une "approche complète globale visant à promouvoir les compétences sociales et émotionnelles qui sous-tendent un apprentissage efficace, un comportement positif, une assiduité régulière, une efficacité des personnels, la santé émotionnelle et le bien-être émotionnel de tous ceux qui apprennent et travaillent dans les écoles" (DCSF, 2007). Les apprentissages relevant du SEAL peuvent être en partie communs avec ceux du PSHE. En classe, les activités SEAL traitent des compétences sociales et émotionnelles, avec des activités mettant l'accent, entre autres, sur la conscience de soi, la motivation, l'empathie et la résolution des conflits. En 2010, 90% des écoles primaires et 70% des écoles secondaires utilisaient des ressources SEAL (Humphrey *et al.*, 2010). Les évaluations du programme SEAL ont montré que leur impact sur les élèves est très variable, allant du positif au mitigé (Humphrey *et al.*, 2010).

Targeted Mental Health in Schools (2008-2011)

Ce programme avait pour objet d'aider les écoles à mieux répondre aux besoins des enfants en matière de santé mentale. Parmi les outils utilisés figurait une enquête intitulée "*Me and My school*" comportant des questions sur le ressenti des élèves, des enseignants et des parents, et sur le climat scolaire (DfE, 2011).

UK Resilience Programme (2007-2010)

Ce programme lancé en 2007 dans 22 écoles visait à améliorer "le bien-être psychologique des enfants en construisant leur résilience et en promouvant une pensée précise" (Challen *et al.*, 2011). Il était basé sur l'application d'un programme de l'Université de Pennsylvanie (Penn Resiliency Program) et consistait en une série d'ateliers où les élèves sont appelés à analyser leurs propres comportements et ceux des autres face à des situations diverses et notamment d'adversité. Le programme s'est révélé peu concluant, avec quelques effets positifs mineurs mais de courte durée.

Children and young people's mental health and well-being taskforce (2014)⁷¹

Le DfE est associé à ce groupe de travail piloté par le Department of Health et le National Health Service. Le rapport *Future in mind* (DH et NHS, 2015) fait différentes propositions d'amélioration, dont la promotion du bien-être mental, de la résilience et des comportements individuels et familiaux permettant le maintien d'une bonne santé mentale.

Guides pratiques et autres ressources

Le DfE publie des guides pratiques et fournit des ressources concernant de nombreux thèmes liés au bien-être à l'école : harcèlement⁷², formation des personnels de conseil et d'orientation scolaire⁷³,

71. <https://www.gov.uk/government/groups/children-and-young-peoples-mental-health-and-well-being-taskforce>

72. <https://www.gov.uk/government/publications/preventing-and-tackling-bullying>

73. https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/497825/Counselling_in_schools.pdf

absentéisme⁷⁴, comportement des élèves⁷⁵, etc.

Childhood wellbeing research centre⁷⁶

Ce centre de recherche indépendant financé par le DfE travaille sur les questions de bien-être des enfants, y compris dans le cadre scolaire.

En résumé

Le bien-être des élèves ne fait pas partie des priorités énoncées officiellement au niveau central, sinon de façon très générale dans le cadre des missions des services concernés par l'enfance. Le bien-être des élèves en tant que tel est souvent associé aux questions de santé mentale et il est donc perçu et traité sous un angle essentiellement médical. On peut remarquer la quasi-absence de la notion de climat scolaire, rarement citée dans les textes et qui ne semble pas faire l'objet d'études ou d'une surveillance spécifique. Ainsi, si l'étude "Me and My school" citée précédemment comprenait des questions sur le climat scolaire, son objectif restait l'amélioration de la santé mentale et de sa prise en charge par les services de l'enfance. Le bien-être en tant qu'acquisition de compétences est largement pris en compte dans le cadre de l'apprentissage social et émotionnel (PSHE, SEAL). Cet apprentissage n'est cependant pas formalisé dans les programmes scolaires et laissé à l'initiative des établissements. L'importance que ce programme a pris dans l'éducation au Royaume-Uni et sa forte dimension thérapeutique (voire commerciale) font l'objet de critiques (Ecclestone et Hayes, 2009).

X Conclusion

1 La situation française

"Bien-être" et "qualité de vie", comme "climat scolaire" et "bienveillance", font partie d'un ensemble de concepts apparus dans le discours officiel sur l'éducation au début des années 2010, dans le prolongement de réflexions issues du monde académique et des grandes institutions internationales (UNICEF, OCDE). La prise en compte de ces concepts dans les politiques publiques doit permettre d'améliorer la performance des systèmes éducatifs tout en faisant du développement personnel de l'élève un objectif au même titre que l'apprentissage des savoirs.

Avant 2012, le bien-être à l'école est exclusivement associé aux questions de santé des élèves (bien-être "physique"). Cette dominante "santé" reste d'actualité : l'annexe de la Loi sur la refondation précise en 2012 que "la promotion de la santé favorise le bien-être et la réussite de tous les élèves". Différents accords et contrats-cadre traitant de la santé des élèves et des personnels font allusion au bien-être, ainsi que plusieurs circulaires consacrées aux politiques de santé, à l'éducation à la santé (dont la prévention des conduites à risque) et aux personnels de la médecine scolaire. Le bien-être reste également associé aux autres thématiques relevant du bien-être physique : éducation physique et sportive, accueil des élèves et des personnels en situation de handicap. Le bien-être des personnels semble encore aujourd'hui largement

74. <https://www.gov.uk/government/publications/improving-attendance-at-school>

75. https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/184078/DFE-RR218.pdf

76. <http://www.cwrc.ac.uk/>

relever du domaine du bien-être physique, même s'il est évoqué dans les discussions concernant le climat scolaire et la justice scolaire.

À partir de 2012, la notion de bien-être s'est étendue au bien-être subjectif. Dès lors, le terme apparaît régulièrement dans les textes officiels, mais avec une fréquence finalement assez faible et dans des contextes qui varient fortement d'un document à l'autre. Ainsi, depuis 2013, toutes les circulaires de rentrée évoquent-elles le bien-être, mais de façon différente à chaque fois. À notre connaissance, seuls trois documents - une note du Centre d'Analyse Stratégique relevant du Premier Ministre (Sauneron, 2013) et deux rapports de recherche commandités par la DEPP (Guimard *et al.*, 2013 ; Bacro *et al.*, 2014a) - abordent la question du bien-être en tant que problématique à part entière. *Le Guide pour une justice scolaire préventive et restaurative* aborde la question de façon assez exhaustive, mais dans le contexte plus restreint de la justice scolaire. Dans les autres documents, le bien-être est généralement rattaché à des problématiques spécifiques qui ont leurs propres leviers d'action.

- Les problématiques relevant du climat scolaire dans ses dimensions sécuritaires semblent être celles où le terme "bien-être" est le plus fréquemment cité : violence, harcèlement et cyber-harcèlement, discriminations (sexisme, racisme, homophobie), justice scolaire (sanctions), gestion des conflits. On peut noter que, paradoxalement, le rapport fondateur de Debarbieux sur le climat scolaire n'utilise le terme "bien-être" que de façon marginale (Debarbieux *et al.*, 2012) ;
- outre les aspects sécuritaires, le bien-être est également (mais plus rarement) associé aux dimensions sociales et personnelles de la vie de l'élève en milieu scolaire. Il est cité dans les textes consacrés à la lutte contre le décrochage scolaire, à l'amélioration de l'implication des élèves dans la vie scolaire, à la justice scolaire et au développement personnel des élèves (construction de l'estime de soi, par exemple).

Si l'on compare ces problématiques aux pistes d'amélioration évoquées dans la note du Centre d'Analyse Stratégique (Sauneron, 2013), on peut noter que seule la prévention du harcèlement (dans le cadre de l'amélioration du climat scolaire), et, dans une moindre mesure, la formation des personnels à la gestion de conflits, semblent régulièrement citées dans les textes consultés. L'amélioration du bâti n'est pas mentionnée mais l'aménagement des espaces et équipements scolaires est parfois décrit comme contribuant au bien-être, notamment en maternelle. En revanche, le recours à des pratiques d'évaluation moins anxiogènes, ou la mise en œuvre de projets fédérateurs pour la communauté éducative, ne sont pas ou peu cités dans un contexte d'amélioration du bien-être.

La notion de qualité de vie est encore moins citée que celle de bien-être dans les textes consultés, à une différence près : des indicateurs de qualité de vie (dont une enquête auprès des élèves de 3^e) font partie du *Projet Annuel de Performance* de la *Mission interministérielle "Enseignement scolaire"*. On peut noter cependant que ce texte rattache la qualité de vie au climat scolaire et à la santé. Si le terme "qualité de vie" est peu utilisé au sujet des élèves, il l'est davantage au sujet des enseignants ("qualité de vie au travail") ou concerne de façon générale la communauté éducative. Il reste cependant peu usité.

L'étude précédente montre que les termes "bien-être" et "qualité de vie", tels qu'ils sont utilisés dans les textes officiels, sont employés dans leur acception courante avec le flou que cela implique. Il n'est pas fait référence, par exemple, au concept de "bien-être subjectif" par opposition au "bien-être physique". La notion de "bien-être éducatif" est également absente. Une telle carence conceptuelle a déjà été remarquée

au sujet de la notion de "bienveillance", aux contours également imprécis en dépit de son usage désormais fréquent dans les textes (Réto, 2016). En pratique, les termes "bien-être" et "qualité de vie" sont présentés soit comme un objectif général ("il faut améliorer le bien-être et la qualité de vie des élèves"), soit comme un objectif parmi d'autres d'une politique ciblée sur une problématique spécifique ("lutter contre le harcèlement améliorera le bien-être des élèves"). Contrairement au climat scolaire, autour duquel s'articule un nombre important d'actions bien délimitées, bien-être et qualité de vie ne sont pas utilisés en tant que concepts opérationnels. On peut remarquer que ces deux termes sont quasiment absents du Code de l'éducation, des discours ministériels, des priorités nationales DGESCO et de la plupart des textes officiels majeurs, ce qui confirme l'impression générale que les concepts sous-jacents sont finalement assez peu opérants, à l'exception des indicateurs du *Projet Annuel de Performance*. Les nouvelles problématiques relevant du bien-être et de la qualité de vie sont traitées de façon ciblée (politique de santé, actions sur le climat scolaire, lutte contre le décrochage scolaire, lutte contre les discriminations, lutte contre les diverses formes de harcèlement *etc.*).

2 Comparaison avec l'étranger

L'analyse de la notion de bien-être dans les systèmes éducatifs de cinq pays étrangers (Australie, Espagne, États-Unis, Finlande, Royaume-Uni) montre une grande diversité de situations. La Finlande se distingue des autres pays et de la France en faisant du bien-être à la fois un objectif explicite de l'éducation (via des apprentissages de type SEL/PSHE⁷⁷) et une condition de l'éducation (via des mesures destinées à assurer le bien-être de tous les élèves). L'implication de l'ensemble de la communauté est également importante.

Dans les quatre autres pays, tous de type fédéral, la responsabilité du système éducatif ressort en grande partie des compétences des états, nations ou territoires constitutifs, voire même d'échelons inférieurs. Du fait de la dévolution des pouvoirs (parfois extrême comme dans le cas des États-Unis), la prise en compte du bien-être des élèves dans les textes officiels est donc difficile à percevoir.

Chaque pays a cependant ses spécificités :

- en Australie, les approches "whole school" et SEL sont très développées, avec une panoplie de dispositifs intervenant à la fois sur la santé et le bien-être. L'aspect communautaire est également important ;
- en Espagne, l'intérêt semble assez mineur pour le bien-être, mais la notion originale de "vivre-ensemble scolaire" est porteuse ;
- aux États-Unis, l'État fédéral joue un rôle mineur dans l'éducation et laisse les États agir avec une grande indépendance, ce qui entraîne de grandes disparités dans les priorités officielles. Les États eux-mêmes n'ont qu'un pouvoir limité sur les écoles, leurs approches pédagogiques et leur fonctionnement. Le bien-être est donc fondamentalement du ressort des établissements, assistés par les services publics et par des organisations privées. Ces dernières, ainsi que certains États, ont développé de véritables centres de ressources sur les questions touchant au bien-être (SEL, climat scolaire *etc.*) ;
- au Royaume-Uni, les apprentissages de type SEL/PSHE font partie du paysage scolaire depuis une

77. SEL : Social and Emotional Aspects of Learning ; PSHE : Personal, Social, Health Education.

quinzaine d'années. On remarquera l'assimilation des questions de bien-être aux questions de santé mentale, et, inversement, le relatif manque d'intérêt pour le climat scolaire.

Il est bien sûr difficile de tirer une conclusion définitive au vu d'une enquête ne portant que sur cinq pays, mais on peut néanmoins souligner les points suivants :

- à l'exception notable de la Finlande, la notion de "bien-être de l'élève en milieu scolaire" est, comme en France, souvent diluée dans d'autres thématiques : santé, sécurité, lutte contre les discriminations... La notion de qualité de vie est également absente ;
- dans les trois pays anglo-saxons traités ainsi qu'en Finlande, les approches holistiques de type "whole school" et SEL/PSHE semblent plus répandues qu'en France, avec cependant une grande variabilité d'application aux États-Unis ;
- l'implication de la "communauté" (élèves, parents, personnels de l'éducation, quartier, village...) dans l'éducation semble aussi plus développée qu'en France. Dans les pays traités, la prise en compte des spécificités culturelles et sociales des différentes communautés (ethniques, linguistiques, voire religieuses) est une composante fondamentale des approches éducatives.

Bibliographie

Article L321-2 sur l'enseignement de premier degré.

Article R421-58 consacré à l'organisation financière des collèges et des lycées.

Circulaire de préparation de la rentrée 2007. Circulaire numéro 2007-011 du 9 janvier 2007.

Circulaire de préparation de la rentrée 2010. Circulaire numéro 2010-38 du 16 mars 2010.

Circulaire de préparation de la rentrée 2011. Circulaire numéro 2011-071 du 2 mai 2011.

Circulaire de préparation de la rentrée 2014. Circulaire numéro 2014-068 du 20 mai 2014.

Circulaire de présentation des priorités du plan national de formation en direction des cadres pédagogiques et administratifs du Ministère de l'Éducation nationale. Circulaire numéro 2015-087 du 5 juin 2015.

Circulaire de rentrée 2015. Circulaire numéro 2015-085 du 3 juin 2015.

Circulaire de rentrée 2016. Circulaire numéro 2016-058 du 13 avril 2016.

Circulaire relative à la vie lycéenne. Circulaire numéro 2014-092 du 16 juillet 2014.

Circulaire relative aux missions des infirmiers-ières de l'Éducation nationale. Circulaire numéro 2015-119 du 10 novembre 2015.

Circulaire sur la prévention des conduites à risque et comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté. Circulaire numéro 98-108 du 1er juillet 1998.

Circulaire sur la prévention et la lutte contre la violence en milieu scolaire. Circulaire numéro 2006-125 du 16 août 2006.

Circulaire sur la santé des élèves : programme quinquennal de prévention et d'éducation. Circulaire numéro 2003-210 du 1er décembre 2003.

Circulaire sur les missions des médecins de l'Éducation nationale. Circulaire numéro 2001-013 du 12 janvier 2001.

Circulaire sur les orientations et instructions pour la préparation de la rentrée 2012. Circulaire numéro 2012-056 du 27 mars 2012.

Circulaire sur les orientations et instructions pour la préparation de la rentrée 2013. Circulaire numéro 2013-060 du 10 avril 2013.

Circulaire sur les orientations générales pour la politique de santé en faveur des élèves. Circulaire numéro 2001-012 du 12 janvier 2001.

Note de service relative aux modalités d'évaluation du stage et de titularisation des personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public. Note de service numéro 2015-055 du 17 mars 2015.

Rapport Annexe de la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. Loi numéro 2013-595 du 8 juillet 2013.

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013.

(2002). *Education Act 2002.* <http://www.legislation.gov.uk/ukpga/2002/32/contents>.

(2003). *Contrat cadre de partenariat en Santé publique entre le ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, le ministre délégué à l'Enseignement scolaire et le ministre de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées.*

(2004). *Children Act 2004.* <http://www.legislation.gov.uk/ukpga/2004/31/contents>.

(2006). *Education and Inspections Act 2006.* <http://www.legislation.gov.uk/ukpga/2006/40/contents>.

(2009, Novembre). *Accord du 20 novembre 2009 sur la santé et la sécurité au travail dans la fonction publique.*

(2010). *Basic Education Act 628/1998, Amendments up to 1136/2010.* <http://www.finlex.fi/en/laki/kaannokset/1998/en19980628.pdf>.

(2011). *Académie de Caen : Projet académique 2011-2015.*

(2011). *Académie de Clermont-Ferrand : Projet académique 2011-2015.*

(2011). *Académie de Rennes : Projet académique 2011-2015.*

(2011). *Académie de Versailles : Projet académique Horizon 2015.*

(2012). *Académie de Corse : Projet académique 2012-2016.*

(2012). *Académie de Créteil : Projet académique 2012-2015.*

(2012). *Académie de Grenoble : Projet académique Horizon 2015.*

(2012). *Académie de Strasbourg : Projet académique 2012-2015.*

(2013). *Académie de Lille : Projet académique 2013-2017.*

(2013). *Académie de Lyon : Projet académique 2013-2017.*

(2013). *Académie de Nantes : Projet académique 2013-2017.*

- (2013). *Académie de Paris : Projet académique 2013-2016.*
- (2013). *Académie de Poitiers : Projet académique 2013-2017.*
- (2013). *Académie d'Orléans-Tours : Projet académique 2013-2017.*
- (2014). *Académie de Dijon : Projet académique 2014-2017.*
- (2014). *Académie de Guadeloupe : Projet académique 2014-2017.*
- (2014). *Académie de Guyane : Projet académique 2014-2017.*
- (2014). *Académie de Martinique : Projet académique 2014-2017.*
- (2014). *Académie de Nancy : Projet académique 2014-2018.*
- (2014). *Académie de Rouen : Projet académique 2014-2017.*
- (2014). *Académie de Toulouse : Projet académique 2014-2017.*
- (2014, Février). *Accord-cadre du 20-2-2014 entre le Ministère de l'Éducation nationale, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et la mutuelle générale de l'Éducation nationale.*
- (2015). *Académie d'Aix-Marseille-Nice : Projet académique 2015-2019.*
- (2015). *Académie de Besançon : Projet académique 2015-2019.*
- (2015). *Académie de Montpellier : Projet académique 2015-2018.*
- (2015). *Académie de Nice : Projet académique 2015-2019.*
- (2015). *Australian Education Act 2013.* <https://www.legislation.gov.au/Details/C2013A00067>.
- (2015). *Every Student Succeeds Act (Public Law No : 114-95 ed.).* <https://www.gpo.gov/fdsys/pkg/BILLS-114s1177enr/pdf/BILLS-114s1177enr.pdf>.
- (2016). *Académie de Bordeaux : Avant-Projet académique 2016-2020.*
- ACARA (2015). *Australian Curriculum version 8.1.* ACARA. <http://www.australiancurriculum.edu.au>.
- Afsa, C. (2014, Novembre). Question de taille. *Éducation & formations* 85.
- Bacro, F., S. Ferriere, A. Florin, P. Guimard, et H. Ngo (2014a). Le bien-être des élèves à l'école et au collège : validation d'une échelle d'évaluation multidimensionnelle et analyses différentielles. Technical report, Université de Nantes.
- Bacro, F., S. Ferriere, A. Florin, P. Guimard, et H. Ngo (2014b). Le bien-être des élèves à l'école et au collège : validation d'une échelle d'évaluation multidimensionnelle et analyses différentielles. Technical report, Université de Nantes.

- Benhaim-Grosse, J. (2012, Juillet). Les pratiques éducatives et pédagogiques des enseignants auprès des élèves accueillis en dispositif relais l'année 2009-2010. Note d'information 12-14, DEPP.
- Cavet, A. (2009, Novembre). Quelle vie scolaire pour les élèves? *Dossier d'actualité 49*. Veille Scientifique et technique.
- CDE (2003). *Health Framework for California Public Schools, Kindergarten Through Grade Twelve*. CDE. <http://www.cde.ca.gov/ci/cr/cf/documents/healthfw.pdf>.
- CDE (2008). *Health Education Content Standards for California Public Schools, Kindergarten through Grade Twelve*. CDE. <http://www.cde.ca.gov/be/st/ss/documents/healthstandmar08.pdf>.
- CDE (2015a, Fall - Spring). *California Healthy Kids Survey. Core Module High School Questionnaire 2015-2016* (Version H19 ed.). CDE. http://surveydata.wested.org/resources/CHKS_HS_2015-16_Core_20150826.pdf.
- CDE (2015b, Fall - Spring). *California Healthy Kids Survey. School climate survey 2015-2016* (Version 19 ed.). CDE. http://surveydata.wested.org/resources/cscs-1516_v2.pdf.
- CDE (2015c). *California Healthy Kids Survey. School parent survey 2015-2016* (Version 4 ed.). CDE. <http://csps.wested.org/wp-content/uploads/csps-1516.pdf>.
- Challen, A., P. Noden, A. West, et S. Machin (2011). Uk resilience programme evaluation : Final report. *Department for Education* (Research Report DFE-RR097). https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/182419/DFE-RR097.pdf.
- CNIRE (2014). Pour une école innovante. Synthèse des travaux du conseil national de l'innovation pour la réussite éducative 2013-2014, Conseil National de l'innovation pour la réussite éducative.
- Commission Européenne, Directorate-Général pour l'Education et la Culture (2015). *Education & Training 2020 - Schools policy - A whole school approach to tackling early school leaving - Policy messages*. Commission Européenne, Directorate-Général pour l'Education et la Culture. <http://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework/expert-groups/documents/early-leaving-policyen.pdf>.
- DCSF (2007). *Social and emotional aspects of learning for secondary schools* (Nottingham : DCSF Publications ed.). DCSF.
- de Singly, F. et V. Wisnia-Weill (2015, Septembre). Pour un développement complet de l'enfant et de l'adolescent. Rapport, France Stratégie.
- Debarbieux, E., N. Anton, R. Astor, R. Benbenishty, C. Bisson-Vaivre, J. Cohen, A. Giordan, B. Hugonnier, N. Neulat, O.-R. R., J. Saltet, C. Veltcheff, et R. Vrand (2012). Le "climat scolaire" : définition, effets et conditions d'amélioration. Rapport au comité scientifique de la direction de l'enseignement scolaire, ministère de l'éducation nationale, MEN-DGESCO/Observatoire International de la Violence à l'école.
- DEECD (2014). *Principles for health and wellbeing*. DEECD. <http://www.education.vic.gov.au/about/department/Pages/wellbeing.aspx>.

- DfE (2011). *Me and My School : Findings from the National Evaluation of Targeted Mental Health in Schools 2008-2011* (Research Report DFE-RR177 ed.). DfE. https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/184060/DFE-RR177.pdf.
- DH et NHS (2015). *Future in mind - Promoting, protecting and improving our children and young people's mental health and wellbeing*. DH et NHS. https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/414024/Childrens_Mental_Health.pdf.
- Ecclestone, K. et D. Hayes (2009). Changing the subject : the educational implications of developing emotional well-being. *Oxford Review of Education* 35 :3, 371–389.
- Finnish National Board of Education (2003). *National Core Curriculum for General Upper Secondary Education*. Finnish National Board of Education. http://www.oph.fi/download/47678_core_curricula_upper_secondary_education.pdf.
- Finnish National Board of Education (2010). *National Core Curriculum for Pre-primary Education 2010*. Finnish National Board of Education. http://www.oph.fi/download/153504_national_core_curriculum_for_pre-primary_education_2010.pdf.
- Fundación Botín (2008). Social and emotional education. an international analysis. <http://www.fundacionbotin.org>.
- Fundación Botín (2011). Social and emotional education. an international analysis. <http://www.fundacionbotin.org>.
- Fundación Botín (2013). Social and emotional education. an international analysis. <http://www.fundacionbotin.org>.
- Fundación Botín (2015). Social and emotional education. an international analysis. <http://www.fundacionbotin.org>.
- Gerbod, P. (1999). Les rythmes scolaires en france : permanences, résistances et inflexions. *Bibliothèque de l'école des chartes* 157 :2, 447–477.
- Guimard, P., A. Florin, et F. Bacro (2013). Évaluation du bien-être et de la qualité de vie à l'école. Technical report, Centre de Recherche en éducation de Nantes, Université de Nantes. Rapport terminal.
- Hubert, T. (2014, Novembre). Un collégien sur cinq concerné par la cyber-violence. Note d'information 39, DEPP.
- Hubert, T. (2015, Décembre). Neuf élèves sur dix déclarent se sentir bien dans leur lycée. Note d'information 50, DEPP.
- Humphrey, N., A. Lendrum, et M. Wigelsworth (2010). Social and emotional aspects of learning (seal) programme in secondary schools : national evaluation. *Department for Education* (Research Report DFE-RR049). https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/181718/DFE-RR049.pdf.

IGEN (2013a, Juillet). Le recours à l'expérimentation par les établissements autorisés par l'article L. 401-1 du code de l'éducation. Rapport IGEN 2013-057, Inspection Générale de l'Éducation nationale.

IGEN (2013b, Mai). L'égalité entre filles et garçons dans les écoles et les établissements. Rapport IGEN 2013-041, Inspection Générale de l'Éducation nationale.

IGEN (2013c, Avril). L'évaluation des enseignants. Rapport IGEN 2013-035, Inspection Générale de l'Éducation nationale.

IGEN-IGAENR (2010, Juillet). Promouvoir une culture de l'évaluation et de pilotage pédagogique dans notre système éducatif. Dossier documentaire igen-igaenr, Inspection Générale de l'Éducation nationale et inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche.

IGEN-IGAENR (2011, Octobre). école maternelle. Rapport IGEN-IGAENR 2011-108, Inspection Générale de l'Éducation nationale et inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche.

IGEN-IGAENR (2013, Juin). Agir contre le décrochage scolaire : alliance éducative et approche pédagogique repensée. Rapport IGEN-IGAENR 2013-059, Inspection Générale de l'Éducation nationale et inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche.

IGEN-IGAENR (2014a). Rapport annuel 2014 des inspections générales. Rapport igen-igaenr, Inspection Générale de l'Éducation nationale et inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche.

IGEN-IGAENR (2014b, Juin). Scolarité des enfants de moins de trois ans : une dynamique d'accroissement des effectifs et d'amélioration de la qualité à poursuivre. Rapport IGEN-IGAENR 2014-043, Inspection Générale de l'Éducation nationale et inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche.

IGPA (2011). *Social and Emotional Learning of Illinois Students : Policy, Practice and Progress* (The Illinois Report 2011 ed.). IGPA. http://igpa.uillinois.edu/system/files/IR11/p68-83_SEL.pdf.

Illinois General Assembly (2003). *Public Act 93-0495*. Illinois General Assembly. <http://www.ilga.gov/legislation/publicacts/fulltext.asp?Name=093-0495>.

ISBE (2012). *Comprehensive System of Learning Supports*. ISBE. <http://www.isbe.net/learningsupports/pdfs/csels-definition.pdf>.

Junta de Andalucía (2013a). *Ficha de buena práctica. Prevención y promoción de la salud mental y el bienestar en el contexto educativo desde una perspectiva transversal e interdepartamental*. Junta de Andalucía. http://www.juntadeandalucia.es/educacion/portalaverroes/documents/10306/58001/ies_andxvalo_huelva.pdf.

Junta de Andalucía (2013b, Mai). *Ley Orgánica 2/2006 de Educación*. Junta de Andalucía. https://www.boe.es/diario_boe/txt.php?id=BOE-A-2006-7899.

- le Laidier, S. (2015, Février). À l'école et au collège, les enfants en situation de handicap constituent une population fortement différenciée scolairement et socialement. Note d'information 4, DEPP.
- Lefresne, F. (2015, Mars). La lutte contre les sorties précoces dans l'union européenne. Note d'information 9, DEPP.
- MCEETYA (2008, Décembre). *Melbourne Declaration on Educational Goals for Young Australians*. MCEETYA. http://www.curriculum.edu.au/verve/_resources/National_Declaration_on_the_Educational_Goals_for_Young_Australians.pdf.
- MECD (2015). *Informe 2015 sobre el estado del sistema educativo CURSO 2013-2014*. MECD. <http://www.mecd.gob.es/cee/publicaciones/informes-del-sistema-educativo/informe-2015.html>.
- MEN (2011, Juillet). Des rythmes plus équilibrés pour la réussite de tous. Rapport d'orientation sur les rythmes scolaires, Ministère de l'Éducation nationale. Conférence nationale sur les rythmes scolaires.
- MEN (2012). *Refondons l'école de la République*. MEN. Lancement et conclusions de la concertation.
- MEN (2013, Mai). *Compte-rendu et discours des ministres*. MEN. Journée nationale de la réussite éducative.
- MEN (2014). *Rapport de diagnostic. Evaluation partenariale de la politique de lutte contre le décrochage scolaire*. MEN.
- Ministère de l'Éducation nationale (2013a). *Guide - Agir sur le climat scolaire à l'école primaire*. Ministère de l'Éducation nationale.
- Ministère de l'Éducation nationale (2013b). *Une école bienveillante face aux situations de mal-être des élèves*. Ministère de l'Éducation nationale. Guide à l'attention des équipes éducatives des collèges et des lycées.
- Ministère de l'Éducation nationale (2014a). *Guide - Agir au collège et au lycée*. Ministère de l'Éducation nationale.
- Ministère de l'Éducation nationale (2014b). *Guide pour une justice scolaire préventive et restaurative dans les établissements scolaires du second degré*. Ministère de l'Éducation nationale.
- Ministère de l'Éducation nationale (2015). *Guide de la prévention de la cyberviolence entre élèves*. Ministère de l'Éducation nationale.
- Ministerio del Interior (2013). *Plan director para la convivencia y mejora de la seguridad en los centros educativos y sus entornos*. Ministerio del Interior. <http://www.interior.gob.es/web/servicios-al-ciudadano/planes-de-prevencion/plan-director-para-la-convivencia-y-mejora-escolar>.
- MSSSI (2013). *II Plan Estratégico Nacional de Infancia y Adolescencia 2013-2016*. MSSSI. <http://www.msssi.gob.es/ciudadanos/proteccionSalud/infancia/DchosInfancia/Penia.htm>.

- National Educational Psychological Service (2015). *Well-being in primary schools - Guidelines for mental health promotion*. National Educational Psychological Service. <https://www.education.ie/en/Publications/Education-Reports/Well-Being-in-Primary-Schools-Guidelines-for-Mental-Health-Promotion.pdf>.
- OCDE (2009). *Assurer le bien-être des enfants*. OCDE.
- République Française (2015). *Enseignement scolaire : Projets annuels de performances*. République Française. Annexe au projet de loi de finances pour 2015.
- Réto, G. (2016, Février). Le caring, une voie pour reconfigurer l'école française au moment de sa refondation ? *éducation et socialisation*.
- Sauneron, S. (2013, Janvier). Favoriser le bien-être des élèves, condition de la réussite éducative. *Centre d'analyse stratégique* (313). La note d'analyse.
- UNICEF (2007). *La pauvreté des enfants en perspective : Vue d'ensemble du bien-être des enfants dans les pays riches*. UNICEF. Bilan Innocenti 7, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, Florence (<https://www.unicef-irc.org/publications/467/>).

